

# LE CAPITOLIUM DE TOULOUSE, L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ET-SAINT-GÉRAUD ET LE MARTYRE DE L'ÉVÊQUE SATURNIN : NOUVELLES DONNÉES

par Jean-Luc BOUDARTCHOUK  
avec la collaboration de Henri MOLET et Catherine VIERS \*

## Le diagnostic archéologique au 6-8 Place Esquirol : le podium du temple, l'ouest de l'*area* et l'église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud

par Jean-Luc Boudartchouk

La place Esquirol constitue le cœur de la ville antique de *Tolosa* : ici se situent le nord du forum et son grand temple (fig. 1), probablement le *Capitolium* mentionné dans les sources anciennes. Ultérieurement, le temple du forum fut transformé en une église dédiée à l'apôtre Pierre et à Géraud d'Aurillac (Boudartchouk et Arramond 1993 ; Arramond, Boudartchouk et Molet 1993 ; Arramond, Boudartchouk, Grimbert *et al.* 1997).

### Bref historique des découvertes archéologiques

À l'occasion de travaux Place de la Pierre, en 1893, une note laconique fait état de la mise au jour de « robustes substructions en blocage de la chapelle St Géraud » (Malafosse 1893) ; en réalité, il s'agit probablement du podium du temple.

De nouvelles découvertes, mal documentées, ont eu lieu en 1932 à l'emplacement de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud, notamment au 8 place Esquirol (de Brousse 1932). À l'occasion de la réalisation de caves furent alors mis au jour divers vestiges appartenant pour l'essentiel à l'ancienne église : un fragment de chapiteau roman historié, une pierre portant l'inscription ECCLE[SIA], un fragment de pierre d'autel (?) en marbre, des fragments de tambours et une base de colonne, de grosses briques octogonales. Mais on mentionne aussi la découverte d'un fragment de mosaïque polychrome antique, trouvé au sein d'un « terrain rapporté ». On ne sait ce qu'est devenu ce mobilier archéologique, recueilli à l'époque par le propriétaire de la parcelle, M. Tournié.

En 1990-1991, lors de la réalisation de la ligne A du Métro, la fouille préventive de l'aire de la station Esquirol a mis au jour une partie de l'aile occidentale du portique du temple du forum (de Filippo 1992).

Enfin en 1992-1993, à l'occasion de la construction d'un parking souterrain, la partie avant du temple et ses abords ont été fouillés, à savoir une portion de l'*area* et du portique oriental, l'escalier monumental dans sa totalité

---

\* Communication présentée le 3 mai 2005, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2004-2005 », p. 302.

Remerciements : Jean-Charles Arramond, Pascal Boulhol, Patrice Cabau, Daniel Cazes, Sophie Cornardeau, Christian Darles, Olivier Gaiffe, Anne-Véronique Gilles-Raynal, Laurent Grimbert, Jean Guyon, Laurent Llech, M. Tournié, Franck Macowiack, Bernard Marty, Olivier Mazard, Maurice Scellès. Et l'équipe INRAP du 6-8 place Esquirol : Thomas Arnoux, Roberta Bevilacqua, Laurent Bruxelles, Fabien Calède, Sylvie Duchesne, Marc Jarry, Nicolas Lebar, Hélène Martin, Henri Molet, Olivier Onezime, Pierre Pisani, Sabine Puech, Christian Salmon, Eric Tranier, Catherine Viers.

Abréviations : AA.SS = Acta Sanctorum ; A.N.R.W. = Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt ; B.H.L. = Bibliotheca Hagiographica Latina ; Pat. Lat = Patrologia Latina.

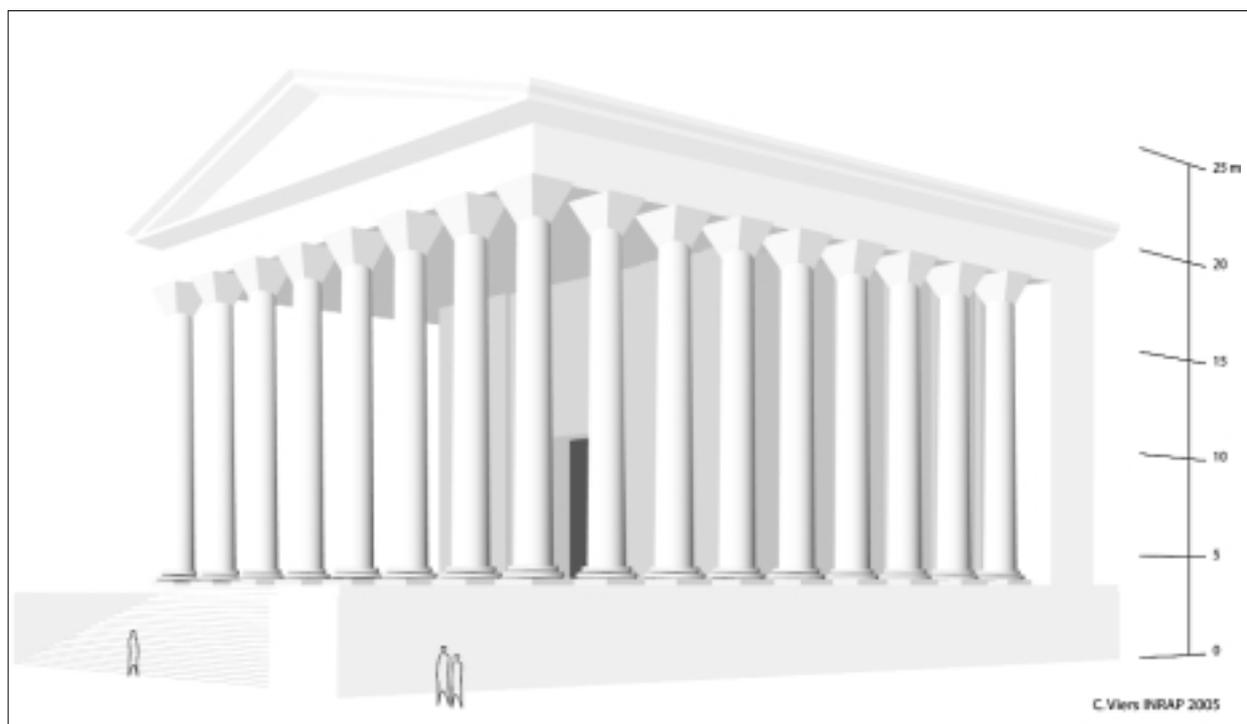


FIG. 1. ÉVOCACTION DU TEMPLE de la place Esquirol. Dessin C. Viers/INRAP.

et une partie du *pronaos* (Arramond, Boudartchouk, Grimbert *et al.* 1997). Les vestiges mis au jour dans le cadre de ces deux opérations d'archéologie préventive mitoyennes ont été entièrement détruits.

À l'issue de la grande fouille menée en 1992-1993, on considère que le temple du forum (dimensions alors restituées : 27x35 m) a été édifié durant la seconde moitié du premier siècle de notre ère (*terminus post quem non*) et est resté en usage jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle (fig. 2). Sa superstructure est alors détruite et au VI<sup>e</sup> siècle est édifiée, à son emplacement, une église destinée à commémorer le lieu supposé de la mort de l'évêque Saturnin, que l'on dit dès le V<sup>e</sup> siècle avoir été martyrisé en 250 sur les marches du *Capitolium* de Toulouse (Boudartchouk et Arramond 1993 ; Arramond, Boudartchouk, Grimbert *et al.* 1997). Alors que le souvenir du temple antique s'estompe au cours des siècles, cette église commémorative est connue au Moyen Âge sous l'appellation « Saint-Pierre et Saint-Géraud de la Pierre » ; autour d'elle se développe un moulin d'habitations qui jouxte un marché. L'église est peu à peu abandonnée et démolie à l'époque moderne (Arramond, Boudartchouk et Molet 1993) (fig. 4).

Les fouilles d'archéologie préventive AFAN des années 1990 et les études qui les ont accompagnées avaient donc permis de localiser avec précision la position du podium du temple et de l'église Saint-Géraud. Or, l'étude documentaire préalable au diagnostic INRAP effectué en 2004-2005 a montré que l'angle nord-ouest du podium du temple et une partie de l'église sont situés dans l'emprise de l'immeuble n° 8. L'immeuble n° 6 est lui implanté sur la partie ouest de l'*area* qui entoure le podium.

Nous présentons ici seulement les observations stratigraphiques qui permettent de compléter les données recueillies à l'occasion de la fouille du « Parking Esquirol » en 1992 (Arramond, Boudartchouk Grimbert *et al.*, 1997).

#### **La stratigraphie de l'*area* à l'ouest du podium (n° 6 place Esquirol)**

*Le terrain naturel* a été rencontré entre 141,70 et 141,80 m NGF ; ses caractéristiques sont les mêmes que celles du niveau correspondant mis au jour en 1992. La présence directe, sans horizon intermédiaire, du niveau de travail du Haut Empire au contact du sable vierge témoigne d'un décaissement préalable à la mise en place du chantier urbain.

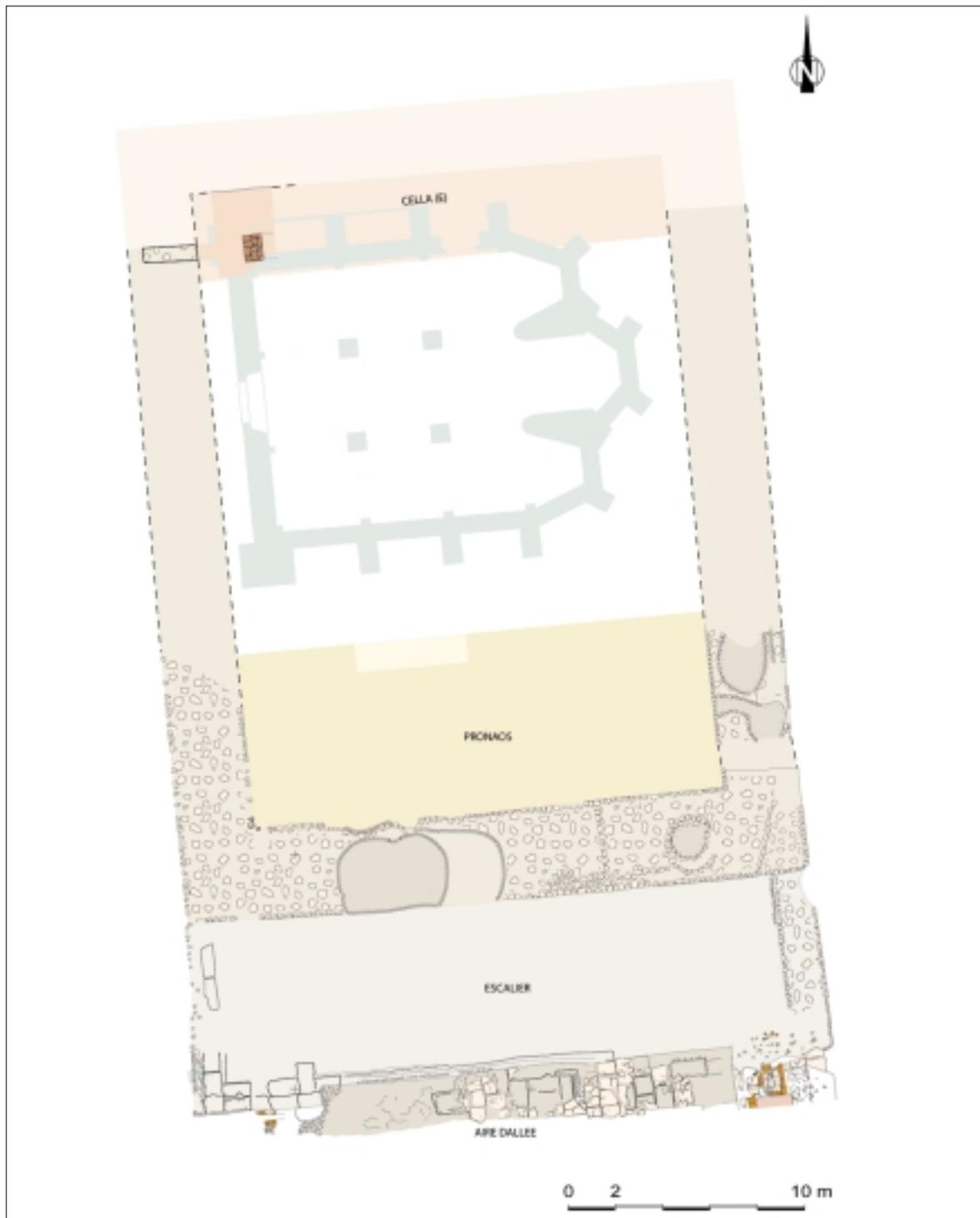


FIG. 2. LE TEMPLE DU FORUM DE TOULOUSE, place Esquirol, état des connaissances en 2005.  
Fouilles AFAN Jean-Charles Arramond, plan L. Llech et L. Grimbert. Diagnostic INRAP Jean-Luc Boudartchouk. Minutes et D.A.O. :  
C. Viers ; DAO et mise en page : T. Arnoux, O. Onezime ; coordination : J.-L. Boudartchouk /INRAP.

*Les niveaux du Haut Empire* se situent entre 141,75 et 142,00 m NGF; leur composition est variable (graves, éclats de molasse, nodules de mortier). Leur épaisseur varie et les interfaces sont irrégulières. Il s'agit donc de niveaux de travail (niveaux de circulation et accumulation de débris), comparables à ceux reconnus en 1992 à l'ouest du pronaos. Les matériaux présents dans ces niveaux (résidus de mortier, éclats de molasse et de calcaire) montrent qu'ils se sont formés lors de la construction du temple. En revanche, le niveau de circulation du Haut Empire après achèvement des travaux n'a pas été retrouvé. Sans doute le revêtement de l'*area* a-t-il été récupéré, ce qui explique – comme on l'avait déjà remarqué en 1992 – que les niveaux de destruction de la fin de l'Antiquité se retrouvent directement au contact des niveaux de travail du Haut Empire.

*Les niveaux de la fin de l'Antiquité* se situent entre 141,90 et 142,40 m NGF. Ce sont des limons bruns contenant, surtout en partie basse, des éclats de calcaire résultant très probablement, comme on l'avait constaté en 1992, du débitage des superstructures du temple. Il n'y a toutefois pas de véritable accumulation de déchets de taille comparable à celle mise au jour en 1992 à l'ouest de l'escalier monumental. Aucun niveau de circulation aménagé n'est visible dans ces remblais (fig. 13-14-15-16).

### **Observations stratigraphiques au niveau du naos (n° 8 place Esquirol) (fig. 3)**



FIG. 3. VUE GÉNÉRALE DU SONDAGE au n° 8 place Esquirol : vestiges de l'église Saint-Pierre-Saint-Géraud et du podium du temple. Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.

Nous avons pu observer des vestiges du mur occidental du temple, en partie récupéré; le mur septentrional a quant à lui fait l'objet d'une récupération totale au Moyen Âge et n'a pu être reconnu; le remplissage du podium (*opus caementicium*) a été observé en plan et en coupe.

#### **Description de la stratigraphie**

- Le mur occidental du temple présente une largeur conservée de 2,30 m. Il a fait l'objet au Moyen Âge d'un arrachement partiel sur plus d'un mètre d'épaisseur depuis sa face externe, en profondeur. Le mur a été observé sur une hauteur maximale de 1,25 m (entre 142,95 m NGF et 141,70 m NGF) et sa base n'a pas été atteinte. Il devait avoir une puissance de l'ordre de 3,20 m, ce qui correspond à la largeur observée pour ce même mur, plus au nord, en 1992. Sur 1,25 m de hauteur, on a relevé 6 lits de blocs de molasse équarris (20x15x15 cm en moyenne; dimensions extrêmes: 10x10x10/30x20x15 cm); les lits sont noyés dans un mortier contenant du sable, du calcaire broyé et de la chaux. Chaque lit de blocs est séparé par des lits de mortier intercalaires épais de 20 à 22 cm, dont la surface a été régularisée avant l'adjonction d'un nouveau lit de blocs (observations: H. Molet). Ces techniques de construction avaient été observées, au niveau du pronaos, en 1992. L'interface entre le mur occidental et le remplissage en *opus caementicium* présente des vacuoles concaves dans l'*opus caementicium*; elles montrent que sa mise en place est, en bonne logique, postérieure à la construction du mur (fig. 7).

- Le remplissage du podium en *opus caementicium* a pu être observé, à la faveur de la récupération du mur sud du temple, sur 0,9 m de haut, entre la cote 143,06 m NGF et la cote 142,16 m NGF (fig. 5).



FIG. 4. LE TEMPLE DU FORUM DE TOULOUSE APRÈS SON ABANDON, état des connaissances en 2005.  
 Fouilles AFAN Jean-Charles Arramond, plan L. Llech et L. Grimbert. Diagnostic INRAP Jean-Luc Boudartchouk.  
 Minutes et D.A.O. : C. Viers ; DAO et mise en page : T. Arnoux, O. Onezime ; coordination : J.-L. Boudartchouk /INRAP.

De haut en bas, on rencontre successivement :

- un lit épais de 25 cm, composé de blocs calcaires plus ou moins équarris (de 15 à 25 cm de côté) ; quelques galets comblent des dépressions de la face supérieure de ce lit ;
- un lit de mortier épais de 5 à 10 cm, composé de sable de rivière, de calcaire broyé et de chaux, avec quelques inclusions de chamotte et de fréquentes vacuoles ;
- un lit de petits blocs calcaires épais de 20 cm (blocs de 5 à 15 cm de côté), mêlés à de petits galets de Garonne ;
- un lit de mortier identique au précédent ;
- un lit épais de 20 à 25 cm, composé de blocs calcaires de 20 à 25 cm de côté, grossièrement équarris.

Des traces ponctuelles de mortier plus sombre, près du niveau d'arasement du podium, donnent à penser que si le mur arrière du temple a fait l'objet d'une récupération systématique, l'*opus caementicium* n'a pas été entamé par les récupérateurs (observations : H. Molet/Jean-Luc Boudartchouk).

Ces observations ont été complétées par un sondage dans la maçonnerie, fait à partir du niveau actuel d'arasement du podium, correspondant à un sol de cave réalisé en 1932.

De haut en bas, on y observe :

- Un niveau de mortier de chaux jaunâtre et peu résistant de 2 à 5 cm d'épaisseur ; il repose ponctuellement sur une couche centimétrique de limon noir (probablement le niveau correspondant au décaissement de 1932).
- Un lit de galets de Garonne apparu à la cote 143,15 m NGF, calibrés et dressés (10 à 12 cm de puissance), noyés dans un mortier de chaux et de sable résistant de teinte gris-bleuté, incluant des nodules de chaux et de calcaire ainsi que de petits charbons de bois. (fig. 8).



FIG. 5. LA MAÇONNERIE DU PODIUM. Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.



FIG. 6. LE MUR OUEST DU TEMPLE. Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.

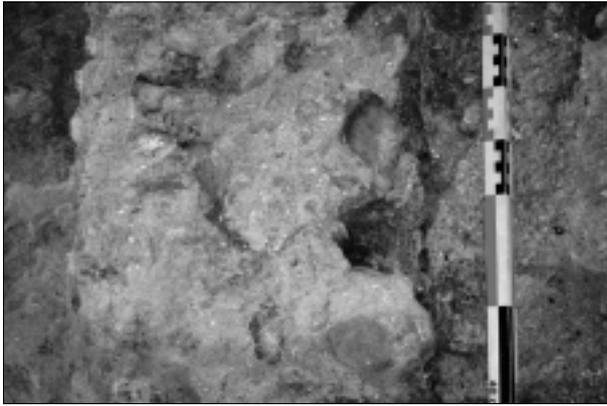


FIG. 7. VUE DE DÉTAIL DE LA JONCTION entre le mur ouest du temple et la maçonnerie du podium. *Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.*



FIG. 8. VUE DE DÉTAIL DES DIFFÉRENTS RÉVÊTEMENTS de mortier du podium. *Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.*



FIG. 9. VUE DE DÉTAIL DU MASSIF DE BRIQUES inclus dans la maçonnerie du podium. *Cliché P. Pisani/INRAP.*



FIG. 10. VUE DU PODIUM ET DU MASSIF DE BRIQUES inclus dans la maçonnerie du podium. *Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.*

L'interface supérieure est irrégulière et témoigne d'une abrasion; elle est au contact de petites poches de limon ou, directement, du sol de mortier de la cave.

- Un massif de briques, pris sous ce niveau de galets, apparu à la cote 143,03 m NGF (fig. 9 et 10). Les briques, de première main, mesurent 24x36 cm en moyenne; elles sont liées par un mortier de chaux et sable résistant. Ce massif est tranché du côté oriental et légèrement bûché du côté sud par des perturbations modernes, ce qui empêche de connaître ses dimensions (l. nord-sud reconnue: 1,10 m; l. est-ouest reconnue: 0,80 m). Son extension du nord au sud doit être voisine de 1,10 m, en revanche son extension est-ouest est inconnue: il peut s'agir d'une base carrée comme d'un mur orienté est-ouest. L'angle nord-ouest de cette structure, conservé, se trouve à équidistance (1,97 m vers le nord/1,98 m vers l'ouest) de la face interne des murs du podium. Il s'agit donc d'un dispositif intégré au podium dès l'origine. En périphérie de ce massif de brique (alt. 143,03 m NGF), on retrouve le lit de blocs calcaires et de galets observé, à la même altitude, à l'extrémité nord du remplissage du podium.

### **Interprétation de la stratigraphie**

#### *L'état du Haut Empire*

L'intervention de 2004-2005 a permis de connaître les dimensions exactes du temple du forum, dont le pronaos avait été mis au jour en 1992, ainsi que de fournir des éléments nouveaux sur la partie basse du naos. Le mur occidental, même partiellement épierré et dépouillé de son parement, a autorisé la mise en relation des données topographiques et stratigraphiques de 1992 avec celles de l'opération de 2004-2005. Le mur septentrional a, lui, été totalement épierré mais on connaît la position de son parement interne et on peut lui restituer un mode de construction identique au mur occidental. Son épaisseur reste à déterminer et l'on peut évoquer deux hypothèses: une puissance identique au mur occidental (3,20 m), ou égale au mur méridional du pronaos reconnu en 1992 (3,90 m). Dans le premier cas, on obtient un temple de 26,50 m de large pour 34,20 m de long (hors escalier de 8 m); dans le second cas la longueur est de 34,90 m. Ceci correspond assez précisément aux estimations que nous avons effectuées en 1992. Le remplissage en *opus caementicium* du soubassement du naos diffère radicalement des observations faites au niveau du pronaos en 1992 (colmatage en remblai damé). Ce remplissage témoigne d'une mise en œuvre soignée et d'une volonté de produire une maçonnerie d'une grande robustesse; elle semble d'ailleurs avoir découragé les spoliations médiévales qui ont plutôt porté sur les murs. La présence d'un massif de briques, réalisé de concert avec les lits d'*opus caementicium*, est peut-être le seul élément que l'on puisse rattacher à la structuration supérieure – disparue – du podium. L'élévation de ce dernier, par rapport au niveau du premier siècle (qui n'a pas été reconnu de façon certaine mais se situe vers la cote 141,79 NGF) était donc supérieure à 1,20 m (sans doute de beaucoup au vu de la profondeur de l'escalier monumental mis au jour en 1992).

#### *Un état du haut Moyen Âge confirmant la construction d'une église à l'époque mérovingienne ?*

Le niveau de gros galets calibrés et dressés (fig. 8) qui recouvre le massif de briques comme l'*opus caementicium* à blocs calcaires a donné lieu à une datation radiocarbone par AMS. Cette datation a été réalisée sur un charbon de bois inclus dans un bloc de mortier de chaux que nous avons extrait manuellement de la maçonnerie du podium, à 15 cm de profondeur environ par rapport à sa surface actuelle, au sein du radier, sans possibilité de contamination avec les niveaux modernes ni avec la maçonnerie antique sous-jacente (Laboratoire Archéolabs, Réf. ARC04/R3260C - ETH-29862). L'âge 14C AMS conventionnel est de 1370 plus ou moins 50 BP; la date calibrée à 2 sigma est de 595 cal AD - 775 cal AD. L'interprétation de la courbe de densité de probabilité de la date calibrée permet de proposer une probabilité de 85 % entre 595 cal AD et 735 cal AD; 10,6 % entre 735 cal AD et 775 cal AD. Nous avons été surpris par cette datation, pensant avoir affaire, au moment de l'intervention, à la maçonnerie du premier siècle; le mortier présente en effet les caractéristiques du mortier de chaux antique. Dès lors, si l'on exclut un incident technique (très improbable) survenu lors de la datation, il faut considérer ce lit de gros galets comme une réfection du podium datant de l'époque mérovingienne. L'altitude de découverte du charbon (143,10 m NGF environ) est comparable avec les altitudes reconnues en 1992 pour des contextes de la fin du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècles; elle se situe 0,60 m au-dessus des niveaux de la fin de l'Antiquité observés immédiatement à l'ouest du podium. Il faudrait donc en déduire que le podium du temple a fait l'objet, entre la fin du IV<sup>e</sup> siècle (époque de la démolition des superstructures établie en 1992) et le VI<sup>e</sup> siècle, d'un arasement en profondeur, quasiment jusqu'au niveau de circulation environnant de la fin de l'Antiquité.



FIG. 11. VUE DU CONTACT ENTRE LE PODIUM DU TEMPLE et le mur arrière de l'église Saint-Pierre-Saint-Géraud.  
Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.

Or, grâce à un poème de Venance Fortunat (II, 8), l'on est renseigné sur les circonstances de l'édification d'une église commémorant le martyr de Saturnin, construite à l'endroit même où l'évêque « reçut les liens », c'est-à-dire au sommet du Capitole si l'on suit la *Passio antiqua*. Ce texte est en quelque sorte l'acte de naissance de la future église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud (Boudartchouk et Arramond 1993; Arramond, Boudartchouk et Molet 1993; Arramond, Boudartchouk *et alii* 1997). M. Reydellet (1994, p. XXX) pense que ce poème, ainsi que celui qui précède (II, 7), a été prononcé à l'occasion de la consécration de l'édifice « lors d'un passage à Toulouse en 567, quand Fortunat descendait vers la Galice, ou en revenait ». En fait, aucun élément concret ne permet de donner une date précise à ce poème et la visite à Toulouse du poète a pu intervenir jusque dans les années 590 (mais M. Reydellet situe l'édition du Livre II vers 576-577 : Reydellet 1994, p. LXX). Il est tentant de reconnaître dans le niveau de gros galets le soubassement de l'église que l'on sait avoir été construite vers 570/590 dans l'emprise du podium du temple (Boudartchouk et Arramond 1993; Arramond, Boudartchouk *et al.* 1997). On aurait alors procédé à une réfection de la surface du podium, déjà probablement très arasé depuis la fin de l'Antiquité. Dès lors, il ne faudrait pas imaginer une église « perchée » sur un podium élevé de plusieurs mètres, mais un édifice accessible quasiment de plain-pied.

Extrait du texte de Venance Fortunat (Poèmes, II, 8), établi, traduit et édité par M. Reydellet (1994, p. 61-63 et p. 185-186). Entre crochets figurent les variantes du titre figurant dans la table des chapitres (Reydellet 1994, p. 8).

De Launebode qui aedificauit templum sancti Saturnini

[De Launebode qui aedificauit basilicam eius]  
[De Launebode qui aedificauit basilicam]

Saturninus enim martyr uenerabilis orbi  
 nec latet egregii palma beata uiri.  
 Qui cum Romana properasset ab urbe Tolosam  
 et pia Christicoli semina ferret agri,  
 tunc uesana cohors Domini comprehendit amicum  
 instituitque pii membra terenda trahi.  
 Implicitus tauri pede posteriore pependit,  
 tractus in oblicum dilaceratus obit.  
 Hac ope de terris animam trasmisit Olympo;  
 o felix cuius funere mors moritur!  
 Sed locus ille quidem, quo sanctus uincula sumpsit,  
 nullius templi fultus honore fuit.  
 Launebodis enim post saecula longa, ducatum  
 dum gerit, instruxit culmina sancta loci.  
 Quod nullus ueniens Romana gente fabriuit,  
 hoc uir barbarica prole peregit opus  
 coniuge cum propria Berethrude, clara decore  
 pectore quae blando clarior ipsa nitet.



FIG. 12. VUE D'UNE MAÇONNERIE DISJOINTE ET D'UN PUIT MÉDIÉVAL, le long du mur arrière de l'église Saint-Pierre-Saint-Géraud. Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.

### L'église médiévale Saint-Pierre-et-Saint-Géraud (fig. 3)

#### Sur le podium

Les substructions de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud, construite sur l'emprise du podium à l'emplacement du naos ont disparu lors du creusement de la cave en 1932 à l'exception peut-être d'un massif de briques. Ce dernier perfore le podium et est arasé par la mise en place du sol de cave. Il pourrait s'agir, au vu de sa position et de son orientation (très exactement celle du massif de briques antiques voisin), d'un vestige du mur nord de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud, dans son état postérieur à la reconstruction de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 4).

#### Au nord du podium (fig. 3, 4, 11 et 12)

Un mur de briques orienté nord-sud, appuyé contre la maçonnerie en *opus caementicium* est apparu à partir de la cote 143,12 m NGF. Le parement ouest est composé de briques entières, d'un module caractéristique de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne (41x27 cm). La fourrure se compose de petits fragments de briques liés par un mortier au sable peu résistant. Les fondations du mur s'élargissent de 20 cm vers l'ouest à la cote 142,83 NGF; treize assises de briques en fondation reposant sur un lit de galets liés au mortier ont été mises au jour, mais la base du mur n'a pas été atteinte (cote minimale: 141,94 m NGF). Des fondations aussi profondes s'expliquent par la présence en périphérie nord du podium d'un remblai meuble en profondeur, alors que ce mur est appuyé contre le massif d'*opus caementicium* très rigide. Les constructeurs ont mis un soin particulier à la liaison du mur de briques avec le massif antique, en nettoyant grossièrement la



FIG. 13. VUE DE LA STRATIGRAPHIE À PROXIMITÉ DU TEMPLE, CÔTÉ OUEST : remblais de construction et de destruction du Capitolium ; de ces derniers proviennent les éclats de calcaire de la fig. 15. *Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.*



FIG. 14. VUE DES NIVEAUX DE DÉMOLITION DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE, à proximité du temple ; à droite apparaît le probable fragment de chapiteau en calcaire de la fig. 16. *Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.*

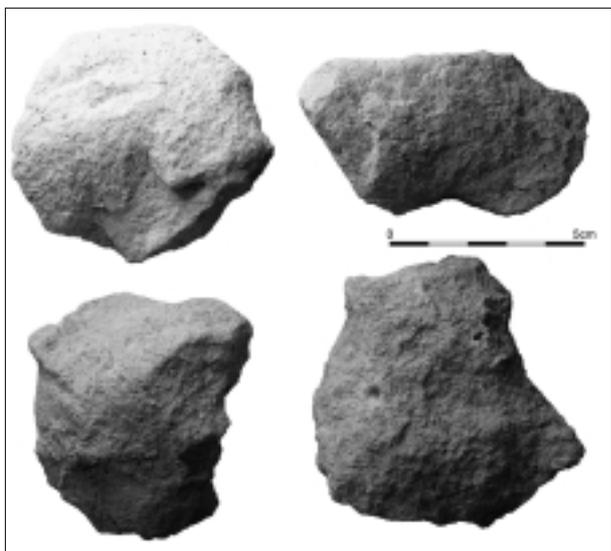


FIG. 15. ÉCLATS DE CALCAIRE provenant du débitage des superstructures du temple. *Cliché M. Jarry /INRAP.*



FIG. 16. FRAGMENT DE CHAPITEAU (?) en calcaire. *Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.*

surface de ce dernier. Un tesson de céramique glaçurée jaune, pris dans le mortier, peut être daté vers 1500. L'examen des plans et l'étude archivistique montre qu'il s'agit du mur de clôture occidental du cloître de Saint-Pierre-et-Saint-Géraud, situé immédiatement au nord de l'église, mur appartenant également à la reconstruction de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

### **Stratigraphie au pied du mur ouest du podium**

#### *Description*

Niveaux stratifiés de la fin de l'Antiquité (fig. 13, 14, 15, 16)

Un remblai est apparu entre la cote 142,20 m NGF et la cote 141,79 m NGF, constitué de limon jaunâtre mêlé à des éclats de calcaire et des débris de matériaux (briques de grand module); dans sa partie basse, la proportion d'argile marneuse dans la matrice devient plus importante. Il s'agit sans doute, au vu de ses caractéristiques et de sa position stratigraphique, du niveau de démolition de la fin du IV<sup>e</sup> siècle. La partie basse ne contient que des débris de matériaux de construction: éclats et cassons de calcaire des pré-Pyrénées, fragments de briques de grand module. L'interface supérieure (142,20 m NGF) a livré, écrasé sur place, un tesson d'assiette en sigillée claire C, du type DICOCER CLAIR-Os 3, daté entre 380 et 420, associé avec un tesson d'amphore africaine à engobe beige.

Au-dessus, un autre remblai stratifié est apparu entre la cote 142,20 m NGF et la cote 142,60 m NGF; il est constitué de limon brun. De 142,50 à 142,30 m NGF, ce niveau contient du mobilier de l'Antiquité tardive fragmenté (amphore africaine, cruche orangée); le *terminus ante quem non* est fourni par un tesson de céramique grise caractéristique, à Toulouse, des niveaux de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle. Enfin de 142,30 à 142,20 m NGF, un autre remblai contient quelques tessons antiques très fragmentés, dont un fragment de sigillée claire C.

La récupération partielle du mur ouest du temple au Moyen Âge

Une grande tranchée à parois évasées a été creusée à travers la maçonnerie du mur occidental du temple; large de 1,40 m d'est en ouest, elle s'ouvre au niveau d'arasement du podium (142,94 m NGF) et descend plus bas que la cote 141,79: le fond n'a pas été atteint. Cette tranchée est comblée par un limon noir contenant des débris de matériaux (nodules de mortier, éclats de calcaire et de molasse) devenant de plus en plus denses en partie basse. Le mobilier présent dans ce comblement est très fragmenté; les artefacts de l'Antiquité tardive y sont majoritaires (amphore africaine, sigillée claire C, bol à engobe argileux dérivé du type Drag. 44), mais on y trouve aussi un gros tesson de céramique grise d'époque mérovingienne; c'est lui qui donne le *terminus ante quem non*.

#### *Interprétation*

L'interface entre les niveaux de destruction de la fin de l'Antiquité et les niveaux de construction, se situe sans doute vers 141,80 m NGF. Les niveaux de destruction de la fin de l'Antiquité se poursuivent jusqu'à 142,20 m NGF; les couches horizontales correspondant à des niveaux de circulation successifs, qui se développent jusqu'à 142,62 m NGF, sont également datables de l'Antiquité tardive. Ceci témoigne d'un exhaussement du niveau, d'abord rapide par adjonction de remblais, puis plus lent mais régulier. Le contact entre ces couches de la fin de l'Antiquité et le mur du temple a malheureusement été détruit par la récupération du parement et d'une partie de ce dernier. Le creusement de cette tranchée de récupération profonde n'est pas facile à situer dans le Moyen Âge, d'autant que les travaux modernes en ont fait disparaître la partie supérieure; son altitude d'apparition actuelle (142,94 m NGF) incite toutefois à penser qu'elle n'est pas antérieure au Moyen Âge central.

### **Conclusion**

On sait désormais que le podium du temple (hors escalier monumental) mesurait de 26,50 m de large pour 34,20 m à 34,90 m de long. Le niveau de circulation au pied du podium (non conservé) était sans doute situé autour de 141,80/142,00 m NGF, ce qui est légèrement plus bas que la surface du dallage monumental mis au jour en 1992 au pied de l'escalier du temple (142,20 m NGF). L'apport principal des sondages du n° 8 est sans doute d'avoir pu observer l'*opus caementicium* qui constitue le remplissage du podium au niveau du naos, sur au moins 1,20 m de haut par rapport au niveau de circulation périphérique initial. On ne sait si ce remplissage se poursuivait jusqu'au sommet du podium (situé sans doute plusieurs mètres plus haut) ou si une *favissa* y avait été aménagée (ce qui aurait

facilité le travail des démolisseurs et pu dicter le choix d'un niveau d'arasement). Après un premier arasement à la cote de 143 m NGF, qu'il faut situer entre la fin du IV<sup>e</sup> siècle (cf. données de l'opération 1992) et le VI<sup>e</sup> siècle (cf. *supra* datation 14C), le podium est réaménagé et ponctuellement rehaussé d'une quinzaine de cm au moins (les travaux de 1932 ont interrompu la stratigraphie). Il semble qu'à l'époque mérovingienne, les murs du temple n'aient pas encore fait l'objet d'un épierrément en profondeur; sans doute la structure du temple était-elle encore perceptible. Il ne reste rien de l'église médiévale « romane », antérieure au grand incendie du XV<sup>e</sup> siècle: ses derniers vestiges ont été détruits par le creusement de 1932. C'est sans doute au cours du Moyen Âge central que l'on entreprend la récupération de tout ou partie des murs du temple. Après le grand incendie de la fin du Moyen Âge, l'église est reconstruite; c'est à ce bâtiment qu'appartiennent les fondations de murs de briques mis au jour, notamment au nord du remplissage du podium. Ces murs ont permis de confronter précisément les documents d'archive et les données de terrain, et d'aboutir à un plan fiable. À l'ouest du podium, après la mise hors service du temple et la récupération probable des aménagements de l'*area*, le niveau du sol s'élève régulièrement et on se situe sans doute toujours dans un espace ouvert.

Les modalités de la destruction du temple ont pu être précisées, depuis l'opération « Parking Esquirol ». L'examen des contextes de 1992 les plus précoces témoignant de la désaffectation du temple renvoie aux années 380-400 plutôt qu'au début du V<sup>e</sup> siècle. Le peu de mobilier retrouvé dans les couches issues de la démolition du temple lors du diagnostic ne permet pas d'être plus précis, mais va dans le même sens. Les débris de superstructures en calcaire (notamment de colonnes) découverts en 2004-2005 sont identiques à celles de 1992, mais en bien moindre densité: sans doute le chantier des récupérateurs était-il plutôt installé à proximité de l'escalier du temple. La reprise des données de fouilles de 1992 et celles du diagnostic permettent de penser que les superstructures du temple étaient en calcaire des pré-Pyrénées. Enfin, les éléments de marbre de très grand module mis au jour en 1992 sur l'*area* et le *cardo* (placages de colonnes rudentées, chapiteau) appartiennent sans doute à un autre monument du forum. Rien en tout cas ne permet de les relier directement aux niveaux résultant de la destruction des superstructures du temple. Du reste, les *spolia* du forum paraissent avoir essaimé à travers la ville (placages rudentés découverts à Saint-Étienne, nervures de colonnes en calcaire retrouvées au quartier Saint-Jacques...). Les éléments nouveaux apportés par l'opération de diagnostic concernent un arasement important et précoce du podium lui-même, dont le niveau est quasiment ramené au niveau du sol de la fin de l'Antiquité. Si la base du podium de l'ancien monument était alors encore perceptible, il ne conservait aucune fonctionnalité.



FIG. 17. VUE D'UN FRAGMENT DE PLACAGE RUDENTÉ en marbre, appartenant à une colonne ou à un pilastre de grandes dimensions. Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.

## Nouvelles données sur l'histoire de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Géraud de la Pierre

par Henri Molet

L'histoire de l'église Saint-Géraud, prieuré lointain de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac, était presque ignorée des historiens toulousains. Grâce à la découverte de documents inédits versés aux archives du Cantal et de la Haute-Garonne, nous avons pu exposer l'état de la recherche dans un article paru en 1993 (Arramond J.-Ch., Boudartchouk J.-L., Molet H., 1993).

Le travail qui suit ne vise pas seulement à une mise à jour de cet article, même s'il modifie certaines de ces conclusions. Mené dans le cadre de sondages réalisés dans le sous-sol du futur magasin Darty, à quelques mètres au nord de la fouille de 1992-1993, il cherche à resituer l'église dans le cadre plus général de la topographie ancienne, ainsi que le contexte de son passage à l'abbé d'Aurillac.

### ***Les données historiques sur la topographie ancienne de l'actuelle Place Esquirol***

La place de la Pierre, située au cœur de la cité, était un des trois lieux où se trouvaient installées les mesures officielles des grains ainsi que l'atteste un document de 1152 qui précise : « à la place devant Saint-Pierre et Saint-Géraud ». Le banc des mesures était sur le devant de la maison appelée la « maison ou hôtel de la Pierre » jusqu'à l'incendie de 1463.

La place, à cette époque, affectait une forme grossièrement rectangulaire d'environ 25 x 30 m. Elle était bordée au sud par une rue dite rue de la Pierre, à l'est par les façades de la maison de la Pierre, de la maison du prieur d'Aurillac et de l'église Saint-Géraud, au nord par la ruelle venant de la Grande rue, enfin à l'ouest par les façades de maisons particulières appartenant à un petit îlot bâti entre la place et la Grande rue.

Entre 1202 et 1205, le Conseil de ville procède à l'acquisition des maisons et boutiques de cet îlot pour agrandir la place et y bâtir une halle. Dans les confrants de la liste des achats effectués par le Conseil se trouve mentionnée la ruelle qui va de la *Carriera Majori* à l'église *Sancti Petri Sanctique Geraldi* (1); la façade nord de cette ruelle restera quasiment inchangée jusqu'à nos jours, l'extension de la place et de la halle se faisant vers le sud et l'est.

La place double alors presque de longueur. Elle est en forme de trapèze et ses dimensions sont d'environ 50 m de long d'est en ouest, et en largeur, 25 m coté est, et 30 m coté ouest. La halle elle-même, un couvert construit vers 1260 sur piliers de bois de chêne, avait 12 cannes sur 8 cannes (21,5 m x 14 m).

La topographie des abords orientaux de l'église Saint-Géraud est modifiée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle par l'incendie qui, en 1257, ravage les abords de la place de la Pierre (2). Jusque-là, ce côté était occupé par des jardins formant l'arrière de maisons donnant sur l'actuelle rue des Tourneurs. Après cette date est ouverte la petite rue Neuve de la Pierre et l'îlot créé entre cette voie et la rue des Tourneurs est loti et rebâti; la dizaine de parcelles qui le composait formait un fief dont la propriété éminente sera achetée en 1333 par le cardinal-diacre Arnaud de Pellagruie qui fera donation des 10 livres tournois de cens aux Carmes de Toulouse (3).

Au sud et à l'ouest de l'église, dans le fief de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac, 5 à 6 maisons étaient baillées ou louées à des particuliers, généralement des commerçants, avec des baux de durée variables, de 1 à 9 ans.

Au-delà du fief d'Aurillac, sur l'angle de la rue des Changes, se trouvaient des maisons particulières appartenant à divers propriétaires.

Tout ce secteur relevait du capitoulat de La Pierre Saint-Géraud; en 1336, l'église et les propriétés l'entourant font partie du « *melo de la Peyra et de la carriera nova* » (4) qui s'étendait entre les rues de Messer Galvanh, de Payras, des Cambis et la place de la Pierre.

Le grand incendie de 1463 ravage tout ce secteur. Selon l'édit royal de juin 1463 et les arrêtés du conseil de ville de 1464, les parcelles doivent être rebâties dans les trois ans sous peine d'en perdre la seigneurie qui passe alors au domaine royal. Si l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac semble parvenir à mener à bien la reconstruction de l'église dans le temps donné (5), nombre de propriétés du moulin sont indiquées en 1478 comme relevant alors désormais du roi et lui payant des oblies, ce qui indique une reconstruction postérieure à 1467 (cette année étant le terme du délai).

L'actuel n° 6 de la place Esquirol relevait en 1478 de la propriété de Nos; le n° 8 de la place Esquirol se trouvait lui dans la maison de l'abbé d'Orlhac (Aurillac). En 1550 et 1571, d'après les cadastres, l'ensemble est inclus dans la propriété de Jean de Nos (6).

### ***Le prieuré Saint-Pierre-et-Saint-Géraud***

#### *Origine et statut*

L'église Saint-Pierre et Saint-Géraud, et ses dépendances *intra* et *extra muros* de la cité et dans le diocèse de Toulouse, forme un prieuré attesté par deux actes toulousains, dès avant 1160. Elle est alors une dépendance de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac, mais les raisons de cet état de fait restaient jusqu'à présent dans l'ombre.

1. A. M. Toulouse, AA43 à 51.

2. LAFAILLE, *Annales*, livre 1 et A. D. Haute-Garonne, H Dominicains 145.

3. A. D. Haute-Garonne, H Carmes 54 et 55.

4. A. M. Toulouse, CC 938, folio 114 et suivants.

5. A. D. Haute-Garonne, H, Saint-Sernin, 163.

6. Jacques De Nos apparaît comme bastier en 1465 dans l'acte d'inféodation du terrain à rebâtir confrontant la place de la Pierre et le fief du prieur. Des informations complémentaires concernant les maisons que possédait cette famille à Toulouse peuvent se trouver dans leur fonds ou archives familiales (aux A. M. Toulouse, série II).

Nous revenons sur notre première hypothèse formulée en 1993 (Arramond J.-Ch., Boudartchouk J.-L., Molet H., 1993, p. 143 et ss.) situant l'affiliation à Aurillac vers 1230. En effet dans les épaves des archives de l'abbaye auvergnate, conservées ou retranscrites au XVIII<sup>e</sup> siècle, et conservées aux archives départementales du Cantal, coté 246 F 2, on retrouve notamment une copie d'une transaction de 1189 entre le prieur de Saint-Géraud, abbé d'Aurillac, et le chapitre Saint-Étienne sur l'interdiction d'inhumér des paroissiens de Saint-Étienne dans l'enceinte du prieuré, document que l'on connaissait sous forme condensée par l'inventaire de Cresty (A. D. Haute-Garonne, 4 G 3, vol 2, f<sup>o</sup> 115).

Les quelques rares textes concernant le statut du prieuré et notamment le préambule de l'inventaire de l'abbaye d'Aurillac en 1558 (7), publié par le chanoine Joubert, paraissent indiquer que l'appellation originelle de l'église était bien Saint-Pierre, vocable auquel se serait greffé la dédicace à Saint-Géraud, lorsque cet édifice serait passé dans le patrimoine d'Aurillac. Autre fait important qui restait à comprendre, l'abbé d'Aurillac était d'office et de toute ancienneté le prieur de Saint-Pierre-et-Saint-Géraud de Toulouse.

Un point de plus en faveur de cette dédicace primitive est l'existence d'un terroir du nom de Saint-Pierre, au nord de la ville de Toulouse, attesté dès 1067, où le prieuré a possédé en fief un important ensemble de jardins et de vignes, le « clos Saint-Pierre », jusque vers 1470.

La terre de Saint-Pierre, à l'intérieur de laquelle la comtesse Mathilde donne en 1072/1073 un clos de vignes à l'abbaye de Moissac, qui vient en complément de la donation de l'alleu des Cuisines par le comte Pons, se trouvait au nord des portes du Bazacle et Lascrosses et limitée par le chemin menant de Lascrosses au gué de Saint-Michel et, à l'ouest, la Garonne.

Les propriétés de Saint-Géraud – le clos Saint-Pierre – sont vendues entre 1465 et 1468 aux Hospitaliers de Saint-Jean qui en louaient déjà une partie depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait probablement de faire face au coût de la reconstruction des bâtiments du prieuré. L'église elle-même étant, elle, rebâtie sur les revenus du prieuré de Bazus de 1471 à 1483.

L'église ne fut jamais une succursale paroissiale et ne dépendait en aucune manière de Saint-Étienne ; siège d'un prieuré monastique, son principal rôle dans le contexte toulousain est son lien intime avec le marché de La Pierre et l'accueil des confréries marchandes. Ces dernières, avec le temps, finirent par prendre en charge cet édifice quand l'abbé d'Aurillac oublia cette lointaine dépendance.

#### *La donation de Saint-Pierre à Aurillac : hypothèse*

Dans les actes préparatoires à la sécularisation de l'abbaye, dont le texte définitif a été publié par Delzons, puis par Joubert (*op. cit.*), on trouve la formulation suivante dans un projet de 1551 : « de même, ledit abbé de ladite abbaye d'Aurillac, est de facto et depuis la fondation de ladite abbaye, prieur du prieuré Saint-Pierre à Toulouse, ainsi que l'indiquent des actes des années 1060, 1113, 1117 et 1332 ». La formule finale est plus concise : « de même, ledit abbé, est de facto et depuis la fondation, prieur du prieuré Saint-Géraud de Toulouse ».

Nous émettons l'hypothèse d'une relation avec la famille du comte Géraud, fondateur de cette abbaye, dont une sœur, Avigerna, épousa le vicaire de Toulouse, Othon, vers 880-885.

La *Vita Sancti Geraldii*, écrite vers 925, nous donne un récit du conflit qui opposa longtemps d'abord le comte de Rouergue et Toulouse, Bernard, au fils d'Avigerna et Othon, Benoît, devenu vicomte de Toulouse vers 900, puis ce dernier à Raymond, fils de Bernard. Ce conflit brutal ne s'achèvera qu'avec la mort de Benoît et l'éviction de son fils de la charge vicomtale. Mais, pendant une trentaine d'années, Toulouse fut bien le « fief » d'une famille étroitement liée au comte Géraud.

Situer le transfert de l'église de la place de la Pierre et de son enclos dans le cadre d'une donation faite par Othon ou Benoît au fondateur de l'abbaye d'Aurillac, puis faire de Saint-Pierre une église directement associée à la charge même d'abbé, nous paraît être très vraisemblable, d'autant qu'ils avaient l'autorité et le pouvoir pour le faire.

#### *L'enclos prieural*

Les limites de l'enclos ne sont connues que par les documents relatifs à la reconstruction après 1463 et surtout grâce au cadastre de 1478 (Arramond J.-Ch., Boudartchouk J.-L., Molet H., 1993, carte p 156, figure 6). Il y apparaît

---

7. Cf. Edouard JOUBERT, *Le chapitre de Saint-Géraud d'Aurillac*, Aurillac, 1976, p 18.

plus étendu auparavant, comprenant les parcelles le bordant à l'est entre la petite rue et celle des Tourneurs, inféodées aux Gos à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Tandis qu'à l'ouest et au nord les terrains étaient dans d'autres mains depuis au moins la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Son emprise permet une constatation : par rapport au forum antique, elle couvre l'intégralité du podium du temple et le quart nord-ouest de l'*area* qui l'entourait, à l'intérieur du périmètre matérialisé par le portique. Il est peu probable qu'il s'agisse d'une coïncidence et ceci renvoie sans doute à une survivance héritée de l'ancien domaine public antique (8).

Une partie de cet enclos est composée de maisons louées généralement à des commerçants, l'autre partie étant, en 1478, constituée de l'église, du logis de l'abbé, du corridor d'accès côté sud, du cloître ou jardin sur le flanc nord. À l'exception, bien sûr, de l'église, cet ensemble est inféodé à des personnes privées ; la cour, le jardin et le petit logis du chapelain étant les derniers à l'être, en 1499 et 1511 (9).

### *État des lieux et nouvelles questions*

L'histoire de l'ancienne église Saint-Géraud était encore pratiquement inconnue il y a seulement quinze ans. Le résultat des études entreprises dans le cadre des fouilles archéologiques, en 1992-1993, complétées en 2004-2005, a profondément modifié la vision que l'on avait de cet édifice, considéré au mieux comme secondaire.

Édifice religieux bâti dans le dernier tiers du VI<sup>e</sup> siècle sur les soubassements du probable *Capitolium*, au cœur de la cité, il a sans doute dès l'origine été dédié à saint Pierre. À l'époque carolingienne, il fut le centre d'un enclos comprenant toute la partie nord de la place intérieure du forum antique. Vraisemblablement donné par la famille vicomtale de Toulouse au fondateur du monastère Saint-Pierre d'Aurillac, le comte Géraud, ce domaine devint un prieuré lointain dépendant directement des abbés successifs.

Son statut si particulier en fait une sorte de « corps étranger » dans l'histoire du diocèse et de l'Église toulousaine. Il est toutefois intimement associé à la vie du principal marché de la ville, place de la Pierre, dont les mesures étaient accolées au logis de l'abbé. L'église servit à plusieurs reprises de lieu de réunion capitulaire, au XII<sup>e</sup> siècle, et fut toujours le siège de la confrérie des marchands de la Pierre.

Dans les actes émanant d'Aurillac, il est fait distinction entre d'une part l'église Saint-Pierre et d'autre part la chapelle Saint-Géraud, ceci jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle au moins. Or nous avons noté que dans ses relations au Moyen Âge avec les institutions religieuses toulousaines, celles-ci ne l'appellent jamais autrement que Saint-Géraud alors que les documents de la Cité disent Saint-Pierre *de* Saint-Géraud ou accolent les deux noms.

De ce qu'on ne peut qu'appeler pour le moins une omission volontaire, surgit un doute et des questions. Quel était le statut initial de cette église ? Quelle était l'étendue de son domaine (10) ? En définitive, cet édifice, fondé par un duc franc, un étranger, puis donné plus tard à un autre étranger, le comte Géraud, sans doute par une famille que les comtes Raymondins combattirent jusqu'à leur élimination totale, interférait aussi en premier lieu avec Saint-Sernin (11), mais aussi plus tard avec Moissac, qui s'était emparé de la dédicace au premier des Apôtres.

Par une subtile ironie de l'histoire, il n'est pas impossible que ce rejet par les institutions toulousaines ait eu pour pendant la sincère affection que lui portaient les toulousains : l'église était sujet de dictons familiers, dont le très connu « *s'en fara l'oli de San Géraud* » prédisant l'amende qui attendait le marchand qui « travaillait » un peu trop ses balances ou ses mesures.

---

8. Si l'on accepte cette survivance, on peut se poser une question : a-t-elle un lien avec le fait que les comtes et vicomtes de la fin de la période carolingienne ont souvent disposé du domaine public comme d'un patrimoine personnel ? C'est un élément qui vient renforcer la probabilité d'une donation vicomtale de l'église et d'une partie du domaine public à l'abbé d'Aurillac.

9. A. D. Haute-Garonne, 1 G 1010, 40 et 41.

10. Car nous pouvons reposer le problème de l'origine du terme Saint-Pierre au terroir des Cuisines. Ce territoire aurait-il été jadis une propriété du prieuré, passé aux mains des comtes avant d'être transféré à Moissac, et Saint-Géraud n'en conservant qu'une toute petite partie ?

11. Puisque, rappelons-le, Saint-Pierre-et-Saint-Géraud, à défaut de posséder le corps de l'évêque, commémorait le lieu où Saturnin avait subi le martyre.

## Le Capitole, lieu présumé du martyr de l'évêque Saturnin

par Jean-Luc Boudartchouk

### *Un lieu de mémoire antérieur au pied de l'escalier du temple ?*

Le texte de Fortunat, on l'a vu, dit clairement que le lieu où Saturnin fut attaché (au taureau) n'avait pas été consacré jusqu'alors par un édifice religieux ; mais on peut s'interroger sur l'existence, antérieurement au témoignage de l'évêque de Poitiers, d'un lieu de mémoire lié à la mort de l'évêque, comme c'est fréquemment le cas ailleurs (Saxer 1980, p. 171-194 ; Duval 1982 p. ex.).

### *Un dallage tardif devant l'escalier du temple (fig. 4 et 20)*

En 1992, lors des fouilles préventives « Parking Esquirol », on a mis au jour, en avant de l'escalier du temple, un dallage composé de plaques de marbre de remploi identiques (placages de grande taille spoliés à un même édifice, peut-être le temple lui-même), agencées avec plus ou moins de soin. Les dalles sont disposées de manière rationnelle sur une aire de 7 m d'est en ouest, qui paraît centrée par rapport à l'axe de l'escalier du temple. Plus à l'ouest ont été mises au jour des dalles de même nature mais très fragmentées et disposées de manière aléatoire (réfection du sol ?). Ces plaques de marbre reposaient sur un niveau de limon brun centimétrique, qui lui-même recouvrait le dallage de l'Antiquité classique en dalles calcaires. La disposition des plaques de marbre est souvent tributaire de celle des dalles calcaires. Ce nouveau sol (niveau de limon surmonté des plaques de remploi) est immédiatement postérieur à la désaffectation du sanctuaire et il convient sans doute de l'interpréter comme appartenant à un aménagement nouvellement installé au pied de l'escalier du temple. Ce sol paraît peu adapté à un séjour à l'air libre prolongé et/ou à une utilisation intense.

### *Un crâne déposé au pied de l'escalier (fig. 18, 19, 20)*

Toujours en 1992, au pied de l'escalier du temple, 3 m à l'est du dallage de marbre et dans l'axe d'une base de maçonnerie rectangulaire située encore deux mètres plus à l'est, a été mis au jour un crâne humain. Il était inclus au sein d'un remblai de limon brun daté du courant du V<sup>e</sup> siècle, horizon qui avait recouvert le dallage de marbre. Ce crâne était rempli du même sédiment que le limon brun encaissant. Il était disposé la voûte crânienne vers le bas. Seul le neurocrâne (*calva*) a été mis au jour ; une perturbation moderne a pu causer la disparition de la face, si elle était conservée – ce qu'on ne peut affirmer – : la stratigraphie de la fin de l'Antiquité est interrompue à hauteur de l'altitude d'apparition du neurocrâne retourné. La disposition du



FIG. 18. VUE DU NEUROCRÂNE DÉCOUVERT AU PIED DE L'ESCALIER DU TEMPLE, montrant l'impact d'un probable pic de fossoyeur. Cliché J.-L. Boudartchouk/INRAP.

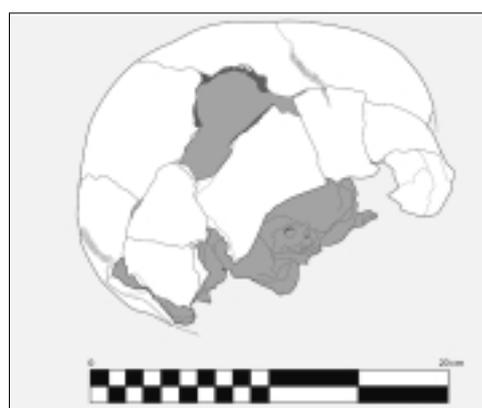


FIG. 19. DESSIN DU NEUROCRÂNE mis au jour dans l'US 2033, lors de l'opération « Parking Esquirol » : vue latérale droite. Dessin S. Puech/INRAP.

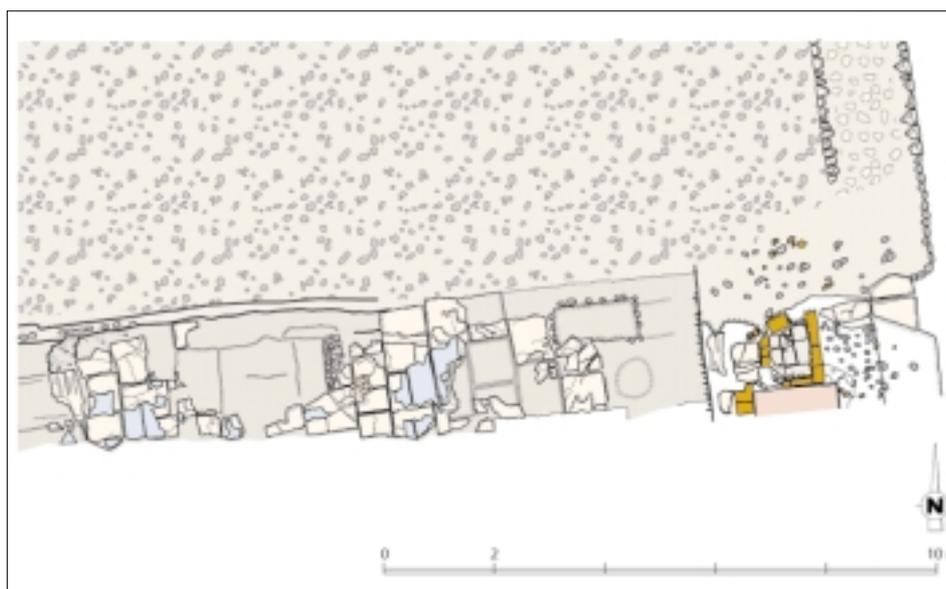


FIG. 20. DÉTAIL DE LA ZONE DE DÉCOUVERTE DU CRÂNE, au pied de l'escalier du temple. *Fouilles J.-Ch. Arramond et al., minutes L. Llech, D.A.O. C. Viers, INRAP.*

crâne paraît bien être intentionnelle et le vestige osseux avoir été déposé dans une fosse creusée à travers le remblai brun dont nous n'avons plus l'ouverture. La pression de la halle moderne, fondée quelques dizaines de centimètres au-dessus, a occasionné une fragmentation de la voûte crânienne. Après étude et restauration (Laboratoire *Materia Viva*), il est apparu sur le côté un impact ancien, quasiment circulaire, qui pourrait avoir été occasionné par un pic de fossoyeur (Rens. D. Paya). Ce crâne a de toute façon été prélevé ailleurs sur un squelette avant d'être enfoui au pied de l'escalier du temple. L'étude anthropologique, menée par S. Duchesne, montre que ce crâne présente une morphologie allongée, avec un front large et moyennement divergent; la fermeture des sutures crâniennes suggère un adulte d'âge moyen. Une datation radiocarbone par AMS a été réalisée à partir d'un petit fragment de voûte crânienne (Laboratoire Archéolabs, Réf. ARC03/R3053C – ETH-27934). L'âge 14C AMS conventionnel est de 1695 plus ou moins 50 BP; la date calibrée à 2 sigma de 230 cal AD - 530 cal AD. L'interprétation de la courbe de densité de probabilité de la date calibrée permet de proposer: 32 % entre 230 cal AD et 315 cal AD; 63,7 % entre 315 cal AD et 440 cal AD; 4,2 % entre 440 cal AD et 530 cal AD. Les deux principaux pics de probabilité (un sigma) se situent entre 260 et 280, puis entre 330 et 410. Ce crâne paraît donc plus ancien que les artefacts contenus dans le limon brun encaissant, mais son dépôt n'a pu intervenir avant le courant du V<sup>e</sup> siècle, voire plus tard; la stratigraphie ne permet pas d'être plus précis.

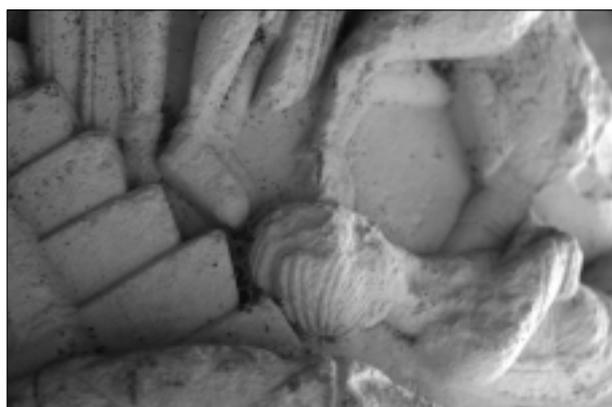


FIG. 21. DÉTAIL DE LA POSITION de la tête de l'évêque Saturnin sur le chapiteau de Moissac représentant son martyr (fin du XI<sup>e</sup> siècle). *Cliché J.-L. Boudartchouk.*

La présence de ce crâne à cet endroit et dans ce contexte stratigraphique et chronologique est étonnante et elle n'est sans doute pas fortuite dans le contexte religieux de la fin de l'Antiquité. On remarquera, sans en tirer de conclusions aventureuses, que l'iconographie médiévale du martyr de Saturnin figure le crâne de l'évêque au contact des marches du Capitole, le visage tourné vers le haut. Une représentation montre même la calotte crânienne de l'évêque gisant sur les degrés du temple (fig. 21, 24). S'il ne s'agit pas d'une coïncidence, la calotte crânienne mise au jour pourrait être une

[pseudo ?] relique, déposée à l'endroit où le crâne de l'évêque aurait éclaté, selon le témoignage de la *Passio antiqua*.

Or, le corps présumé de l'évêque Saturnin est conservé, très certainement depuis la fin de l'Antiquité, dans un sarcophage disposé actuellement dans le chœur de Saint-Sernin. Les procès-verbaux de reconnaissance de reliques effectués sur ce corps ne signalent, en 1906, que des « morceaux de crâne, mâchoire supérieure et dents »; par ailleurs un buste-reliquaire contenait en 1886 un petit fragment de crâne (4-5 cm) (Pradalier 1996). Il ne semble pas exister, hors ces petits fragments, de « chef » de Saturnin.

À titre d'hypothèse, on peut envisager que le sol de dalles de marbre aménagé au pied des marches après la désaffectation du temple, puis le dépôt ultérieur d'un crâne puissent être des manifestations d'un culte rendu à l'évêque Saturnin sur l'esplanade au pied de l'escalier; ceci antérieurement à la construction au VI<sup>e</sup> siècle de l'église de Launéboe. On peut citer, au titre de parallèle, un creusement circulaire dans le sol du chœur de la basilique wisigothique de Tarragone, bâtie dans l'amphithéâtre de la ville, sur l'emplacement du martyr de l'évêque Fructueux en 259. Ce creusement, d'abord identifié comme l'arrachement d'un socle d'autel (TED'A 1990), a été ensuite interprété comme une cache à reliques (Godoy Fernandez 1995, p. 200). Certains chercheurs pensent qu'une *memoria*, située au même endroit, y a précédé la basilique wisigothique (Godoy Fernandez 1995).

## La *Passio antiqua*, une approche critique liminaire

par Jean-Luc Boudartchouk

### Historiographie du document

Le document appelé traditionnellement *Passio antiqua* (B.H.L. 7495-7496) n'a pas, jusqu'à présent, fait l'objet d'une analyse critique malgré les très nombreux travaux qui lui ont été consacrés (cf. bibliographie, notamment Griffe 1947; Griffe 1948; Griffe 1950; Griffe 1951; Griffe et Delaruelle 1953; Gilles 1981; Gilles 1982; Gilles-Raynal 1996). Le texte en a été récemment établi et traduit par notre collègue et ami Patrice Cabau; c'est à cette édition que nous nous référerons (Cabau 2001a).

Les chercheurs s'accordent généralement à dater les Actes de Saturnin du début du V<sup>e</sup> siècle, en relation avec l'épiscopat du célèbre évêque Exupère (Batiffol 1914 et 1919; Griffe 1950; Griffe 1951; Crouzel 1972; Gilles



FIG. 22. LES SAINTES PUELLES recueillent la dépouille de l'évêque Saturnin; son crâne est brisé et laisse échapper la matière cérébrale. Détail de l'autel de Saint-Hilaire d'Aude, œuvre du maître de Cabestany (XI<sup>e</sup> siècle). Cliché J.-L. Boudartchouk.



FIG. 23. LE MARTYRE DE SATURNIN d'après la tapisserie de la Vie de saint Saturnin, conservée au château d'Angers (1527) : la calotte crânienne brisée gît sur les marches du temple.

1981 ; Gilles 1982 ; Crouzel 1985 ; Crouzel 1987 ; Gilles-Raynal 1996 ; Cabau 2001a p. ex.). Brigitte Beaujard a toutefois récemment proposé une date plus tardive : le VI<sup>e</sup> siècle (Beaujard 2000). De même, jusqu'à ces dernières années, le caractère historiquement fiable de ce texte n'a jamais été remis en cause quant au fond, malgré quelques remarques de forme. Ainsi, É. Griffe notait que la *Passio antiqua* ne rentre certes pas dans la catégorie des « Actes authentiques » à proprement parler, mais constitue une « *historia passionis* » construite sur le mode du panégyrique et du récit dramatique. Et l'auteur de s'interroger : « qu'y a-t-il d'historique dans ce récit qui a toute l'allure d'un récit dramatique (...) : des circonstances tragiques, inoubliables : [Saturnin] entraîné au Capitole et attaché à un taureau (...) tout le reste est sans doute arrangement et fiction » (Griffe 1950, p. 133-135). Tout en considérant comme « étrange » le supplice infligé à l'évêque, il considère que l'on a affaire à un récit d'émeute que les autorités auraient toléré (Griffe 1950, p. 135). Ce point de vue a été repris dans les travaux de Anne-Véronique Gilles. Toutefois, l'étude historique la plus récente consacrée à la persécution de Dèce écarte sèchement la *Passio antiqua* des sources fiables : « [Saturnin de Toulouse] sehr vage überliefert » (Selinger 1994, p. 149 n. 601) ; « *the martyrdom of [Saturnin de Toulouse] is very doubtful* » (Selinger 2004, p. 70 n. 285). Sans doute convient-il en effet, en attendant les travaux des Bollandistes à ce sujet et en essayant d'éviter le piège de l'hypercritique, de s'interroger dans deux directions :

- Quelles sont la structure et la chronologie du document ?
- Comment évaluer les différents temps du récit et identifier les sources qui l'ont nourri ?

### **Structure et datation du document**

#### *Trois éléments juxtaposés*

Anne-Véronique Gilles (1981 et 1982) a mis en évidence dans la *Passio antiqua* plusieurs éléments juxtaposés : un « récit panégyrique », composé au IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> siècle sous l'égide d'Exupère, pouvant avoir été prononcé lors de la translation du corps de l'évêque ; le récit de ladite translation (qu'elle estime effectuée en 406) et qui aurait pu être lu, après 415, lors de l'éloge funèbre d'Exupère ; enfin un prologue et un épilogue rédigés au milieu du V<sup>e</sup> siècle. Le texte dans son état final, la *Passio antiqua* telle qu'elle nous est parvenue, est achevé avant la fin du V<sup>e</sup> siècle et diffusé à travers le royaume wisigoth ; il se conservera sous une forme antérieure à l'adjonction du prologue et de l'épilogue dans la liturgie wisigothique et mozarabe espagnole.

Les travaux de Patrice Cabau vont dans le même sens. L'auteur y individualise un prologue [I], une histoire de la passion en quatre chapitres [II-V], une histoire de la translation [VI] et un épilogue [VII] ; pour ce dernier chapitre, il a pu mettre en évidence l'utilisation par le rédacteur d'œuvres de Jérôme (Cabau 2001a, p. 77). Rappelons ici l'analyse dirimante de Brigitte Beaujard (Beaujard 2000, p. 81-83 et 210-212) : la *Passio antiqua* comme la messe qui en dépend auraient été composées au VI<sup>e</sup> siècle, a posteriori, autour du personnage d'Exupère. Le ton des documents, qui font appel à des lieux communs et à une chronologie précoce, impliquerait une réalisation postérieure à la conquête franque. Cette hypothèse nous paraît difficile à soutenir, puisque Sidoine Apollinaire déjà démarque la *Passio antiqua* en cherchant, nous semble-t-il, grâce à sa culture classique, à améliorer son contenu historique. De plus, les meilleurs textes relatifs au souvenir de Saturnin ont une origine wisigothique et sont donc antérieurs à la chute du royaume de Toulouse.

#### *Neuf épisodes dans le récit, de l'arrivée de Saturnin à la translation de ses restes dans la basilique d'Exupère*

Au-delà de la structure générale du texte décrite ci-dessus, dictée on l'a vu par la juxtaposition de trois écrits successifs (passion/translation/prologue et épilogue), nous proposons d'adopter, pour notre propos, une division en neuf paragraphes (hors prologue et épilogue). Ils correspondent aux mouvements et aux temps du récit tel qu'il nous est parvenu, depuis le début de l'épiscopat de Saturnin jusqu'à la translation de son corps effectuée par Exupère. Nous donnons ci-après le texte établi par Patrice Cabau et renvoyons pour l'apparat critique – très développé – à sa publication de 2001.

- § 1 donne la date du début de l'épiscopat de Saturnin : sous le consulat de Dèce et Gratus.

Tempore illo quo, post corporeum Saluatoris aduentum, exortus in tenebris sol ipse iusticie splendore fidei illuminare occidentalem plagam coeperat, quia sensim et gradatim in omnem terram Eeuangeliorum sonus exiuit tardoque processu in regionibus nostris apostolorum predicatio choruscauit, cum rare in aliquibus ciuitatibus ecclesiae paucorum christianorum deuotione consurgerent et crebra miserabili errore gentilium

nidoribus foetidis in omnibus locis templa fumarent, ante annos satis plurimos, id est sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli relatione retinetur, primum et summum Christi Tolosana ciuitas sanctum Saturninum habere coeperat sacerdotem.

- § 2 raconte le mutisme des idoles du Capitole, dû au passage fréquent de l'évêque à proximité.

Cuius fide atque uirtute, eorum qui in hurbe eadem colebantur coeperunt demonum uaticinia cessare, comenta nudari, artes detegi omnisque eorum apud gentiles potencia, omnisque fallatia, christianorum fide crescente, decrescere. Cumque supradicto aepiscopo ad aecclesiam, id temporis paruulam, iuxta Capitolium, quod inter domum suam et domum Dei erat medium, frequens itus esset hac reditus, sancti uiri presentiam sustinere fallax demonum turba non potuit et, ut erant muta, simulachra, nullis adumbrata fantasiis, ad sacrilega obsequia et solita consulentium uota coeperunt in silentio permanere.

- § 3 narre un complot ourdi contre Saturnin par les prêtres, inquiets du mutisme des idoles.

Cunctique sacrilege supersticionis antestites, tante rei nouitate permoti, coeperunt inter se inuicem querere unde in numina sua repente uenisset tantis temporibus inhusitata taciturnitas quisnamque ita semper garrula hora clausisset ut, nec inuocantium precibus excitata nec fuso taurorum cruore et tantis hostiis delinita, aliquod consulentibus afferre responsum, aut irata aut absentia, denegarent. Audiunt a quodam nostrae religionis inimico nouam nescio quam surrexisse sectam superstitioni gentilitatis inimicam, quae christiana appellaretur et in deorum suorum excidium niteretur, huius etiam fidei esse episcopum Saturninum, cui crebro iuxta Capitolium transitus esset, ad conspectum uiri huius exterrita deorum suorum hora siluisse nec facile posse reserari, nisi aepiscopum illum mors maturata subtraheret. O infoelix error et ceca dementia ! Audiunt diis suis hominem esse terrori et a delubris atque a sedibus suis demones ad transitum ipsius exulare. Non solum audiunt, sed etiam intelligunt ! Et hunc uirum, adoratis sibi idolis etiam sine premissa interminatione terribilem, interficere potius quam honorare malunt, miseri, non considerantes quod nullum magis quam Illum colere deberent, cuius seruus suis numinibus imperasset ! Quid enim stultius quam timere metuentes et Illum qui dominatur dominantibus non timere ? !

- § 4 fait le récit de la comparution de l'évêque au Capitole à l'occasion d'un sacrifice solennel.

Inter hec ergo conquirentium et stupentium studia, cum paulatim magna fuisset multitudo hominum congregata et omnes studiosius uellent, parato ad uictimam tauro, certi aliquid de his que dicebantur agnoscere et deos suos litacione tam ingentis ostiae uel reducere cuperent uel propitiare, ecce ipsum sanctum Saturninum ad offitium sollempne uenientem unus ex illa malignantium turba aeminus agnoscit et dicit : « En ipsum aduersarium cultibus nostris, nouae religionis signiferum, qui destruenda predicat templa, qui deos nostros demonum apellatione condempnat, cuius postremo presentia consueta nos proibet obtinere responsa ! Itaque, quia ipsum nobis oportuno in tempore debitus ipsi finis exhibuit, pariter nostram deorumque nostrorum uindicemus iniuriam : quibus iam nunc, compellentibus nobis, aut sacrificando placeat aut moriendo letificet ! ». Ad tam sacrilege uocis impulsus, omnis sanctum uirum insanientium turba circumdat ac, presbitero uno et duobus diachonibus qui obsequiis eius adhaeserant per fugam lapsis, ad Capitolium solus adtrahitur et, cum imolare demonibus cogere, clara uoce testatur : « Vnum et uerum Deum noui. Huic laudis ostias imolabo. Deos uero uestros demones scio, quos incassum non tam hostiis peccudum quam animarum uestrarum mortibus honoratis. Quomodo autem uultis ut ego eos timeam a quibus, ut audio, dicitis me timeri ? ! ».

- § 5 décrit la scène du martyre : l'évêque est attaché au taureau destiné au sacrifice, que l'on rend furieux en l'aiguillonnant ; dans la course qui s'ensuit, le crâne de Saturnin se fracasse sur les degrés du Capitole et il meurt sur le coup.

Ad hanc sancti episcopi uocem, omnis ille sacrilege multitudinis tumultus incanduit, tauroque illo qui uictime fuerat preparatus, fune lateribus circumhacto et post terga dimisso, ad ministerium sue crudelitatis utuntur. Postrema enim parte funis eius que ad posteriora tauri ipsius defluebat sancti uiri pedes illigant, hactumque stimulis acrioribus taurum de superiori Capitolii parte in plana precipitant. Nec mora, inter primos descensus ipsius gradus, capite conliso, cerebroque excusso et corpore omni membrorum parte lacerato, dignam Deo animam Christus excepit ut quam pro nomine suo fideliter dimicantem supplicii furor gentilis extorserat suis post uictoriam laureis coronaret.

- § 6 narre le trajet du corps sans vie toujours traîné par l'animal et son ensevelissement clandestin par deux femmes

Exanime tamen corpus neque obnoxium iam ullius iniuriae usque ad eum locum tauro furente perductum est ubi, fune disrupto, tumulariam eo tempore meruit sepulturam. Nam, id temporis christianis ipsis propter furorem gentilium sancti uiri corpus humare metuentibus, due tantum muliercule, sexus infirmitatem fidei uirtute uincens et uiris omnibus fortiores et sui sacerdotis exemplo, credo, ad tolerantiam passionis animate, benedicti uiri corpus ligneo feretro inmissum quam maxime in profundo loco, actis altis scrobibus, condiderunt, ut uenerandas sibi sanctas reliquias non tam sepelire quam abscondere uiderentur, ne forte sacrilege mentis homines, si aliquid conditi corporis tumulto uiderent honoris adhiberi, effossum statim corpus in frusta discerperent et eriperent etiam ipsam tenuem sepulturam.

Dominus autem suscepit martirem suum in pace. Cui est honor et gloria, uirtus et potestas in secula seculorum. Amen.

- § 7 raconte l'oubli de la sépulture, puis sa localisation par l'évêque Hilaire qui honore le martyr par un premier édifice de culte, tout en protégeant encore la dépouille.

Mansit aliquandiu sub uili cespite, omnibus quidem inhonorum, sed honoratum a Deo martiris corpus, donec sanctus Hilarius, post multum temporis in Tolosana urbe episcopus hordinatus, de antecessoris sui obitu instructus et merito, effossa usque ad ipsum sepulchrum ligneum terra, sanctas ueritas reliquias commouere, transuolutionem desuper multo latere diligenter instruxit et basilicam etiam admodum paruulam uilibus tignis ad locum tantum orationis adiecit, abscondendo uidelicet martyris corpus, ne perfidi homines effossum eum diriperent.

- § 8 narre la construction d'un nouvel édifice par les évêques Silve et Exupère, alors que le corps du martyr est désormais entouré de sépultures chrétiennes.

Procedente dehinc tempore, cum multorum ad basilicam ipsam fideliter a seculo recedentium pro solatio propter corpus martyris quiescentis deferentur exaequiae et locus omnis tumulatorum corporum multitudine fuisset impletus, sanctus aepiscopus Siluius, aepiscopatum supradicte urbis indeptus, pulchram et spetiosam basilicam magnis sumptibus ad uenerandi martyris transferendas illuc reliquias parans, ante consumationem coepti operis recessit a seculo.

Post cuius obitum, sanctus Exuperius, in summum sacerdotium coaptatus – uir absque ullius precessorum iniuria, absque ullius qui id temporis ecclesias regere uidebantur inuidia, non solum nulli secundus, uerum etiam ipsi beato martiri uirtutum meritis comparandus –, basilicam quam antecessor suus fideliter inquoauerat instantissime consumauit et feliciter dedicauit.

- § 9 raconte la translation des reliques de Saturnin dans le nouvel édifice, à l'initiative d'Exupère.

Qui, cum transferre illuc sancti martiris reliquias, non pro sua incredulitate, sed pro ipsius honore dubitaret, admonitus est per quietem ne infideliter neglegeret quod fideliter credidisset: nullam fieri uel diminutione cinerum, uel commotione membrorum spiritibus iniuriam, quia manifesta res esset hoc martiribus proficeret ad honorem quod profuisset credentibus ad salutem.

Statimque, tali uisione firmatus, religiosus imperatoribus precem detulit hac sine mora ulla quod tam pie poposcerat impetravit: ut translatas ad basilicam omni studio preparatam sancti uiri reliquias non tam temeraria uiolaret audacia quam ambitiosius uenerantis coleret obsequela.

Il y a donc plusieurs épisodes dans le récit, entre lesquels s'écoulent des laps de temps non définis: l'épiscopat et le martyre de Saturnin; l'épiscopat d'Hilaire; les épiscopats de Silve et Exupère.

Ces temps vont être analysés séparément, dans une démarche chronologique à rebours, c'est-à-dire en prenant pour base le récit le plus assuré: la translation du corps de Saturnin par Exupère, puis en remontant le fil du temps à travers les épisodes antérieurs: la « petite basilique » de l'évêque Hilaire, l'inhumation de Saturnin, son martyre traîné par un taureau, sa comparution au *Capitolium*.

### ***Évaluer la valeur historique des différents temps du récit et identifier des sources primaires***

La *Passio antiqua* est un document qui ne peut être recoupé en ce qui concerne la relation du martyr: tous les autres récits en dépendent, que ce soient les poèmes de Sidoine Apollinaire (*Ep.* IX, 16), de Venance Fortunat (*Carm.*

II, 7 et II, 8), les textes de Grégoire de Tours (*H.F.* I, 30 et X, 29; *G.M.* 47) ou enfin la liturgie wisigothique (*Liber mozarabicus sacramentorum*; *Oracional visigotico*; *Breviarium Gothicum*) comme celle de la Gaule mérovingienne méridionale (*Missale gothicum*). En revanche, au sujet du récit du transfert du corps par Exupère, l'on peut mettre à profit la *missa* en l'honneur de la translation et les *orationes* lues à cette occasion, conservées dans la liturgie wisigothique qui fournissent, croyons-nous, un terminus *ante quem non* à l'événement.

### **Exupère, l'invention et le transfert du corps de Saturnin (§ 9) : peu après 414/418**

Les études de H. Crouzel (1972; 1985; 1987) ont permis de connaître Exupère à travers la correspondance que lui ou son clergé ont échangé avec le pape et surtout avec Jérôme; ce dernier (*Lettres* 109 et 119; *contra Vigilantium*) s'entretient avec le clergé toulousain du culte des reliques notamment à travers la polémique régionale lancée par Vigilance à ce sujet. Bien évidemment, comme l'a pensé H. Crouzel, le culte des reliques de Saturnin ne devait pas être étranger au débat. Peut-être même le pamphlet *contra Vigilantium* (rédigé en 406) recèle-t-il selon nous une allusion discrète à l'affaire en évoquant, comme dans la *Passio antiqua*, le *sanguinem taurorum*.

#### *Fixer la date de la translation*

##### Quel jour ?

S'appuyant sur la chronologie des lettres de Jérôme et sur la date du premier novembre (calendes de novembre) conservée par la liturgie wisigothique pour la messe de translation, H. Crouzel a proposé de fixer la date de cette translation au premier novembre 402 (Crouzel 1972; 1987). A.-V. Gilles a fait valoir que Exupère – homme méthodique et précautionneux – a sans doute attendu la condamnation par écrit des thèses de Vigilance à travers le *contra Vigilantium*, soit 406.

Retenir de manière catégorique comme jour de translation le premier novembre peut être discuté : cette date n'est attestée que dans la liturgie mozarabe (Férotin 1904, p. 333; Fabrega-Grau 1955, p. 364). En revanche, le martyrologe hieronymien note, au 3 des calendes de novembre (30 octobre) « *in Tolosa civit., translatio corporis S. Saturnini ep. et mart.* » (codex de Berne, édition AA.SS, Novembre II, 1). Certains manuscrits du martyrologe d'Usuard et Wandalbert de Prüm suivent la même tradition (édition Pat. Lat.). Le choix de la date du 30 octobre (le III des calendes de novembre) ne doit sans doute rien au hasard au regard de la fête du *natalis* de Saturnin, célébrée de manière invariable et depuis l'origine le 29 novembre (le III des calendes de décembre).

##### Quelle année ?

Mais surtout, l'année de cette translation pourrait être plus tardive. En effet, chez les wisigoths, la *Missae de translatione corporis sancti Saturnini* et les *orationes* (Férotin 1912, col. 460-464 pour la *missa*; Vives 1946, p. 379-383 pour les *orationes*) paraissent conserver des souvenirs précis de la cérémonie, contrairement à la *Passio antiqua* qui demeure très lapidaire.

En particulier, la messe de translation signale – comme l'avait découvert P. Batiffol dès 1914 en étudiant le texte publié par Férotin – la présence le jour même de la cérémonie de wisigoths ariens, eux aussi intéressés par les bienfaits du martyr Saturnin. Il est fait allusion à leur *regnum* et à des tensions avec les catholiques. Sauf à dénier la valeur informative de ce texte concernant la cérémonie, il faut donc envisager que la translation n'ait eu lieu qu'après l'installation des Wisigoths, soit à partir de 414 au plus tôt, plus vraisemblablement à partir de 418. Le même texte permet d'ailleurs, si on le suit, de préciser ce que recouvre ici le terme général de « translation » : une *invention* du corps (qui nécessite l'ouverture du tombeau préexistant et la reconnaissance des restes), puis une élévation au sein de l'église d'Exupère (Boudartchouk 1994 et 2001; Cabau 2001b). De fait, cette invention (car le corps n'avait pas été reconnu auparavant, cf. *infra*), si elle est intervenue dans les années 415-420 environ, serait contemporaine de beaucoup d'autres dont celles d'Étienne (Saxer 1980; Beaujard 2000 et 2001 p. ex.).

Placer la fin de l'épiscopat d'Exupère aux temps des débuts du royaume de Toulouse est susceptible d'éclairer sous un autre jour l'appel direct d'Exupère à l'autorité impériale sans passer par l'autorité provinciale (alors que le transfert du corps du martyr Maximilien à Carthage, au III<sup>e</sup> siècle, avait nécessité une autorisation au gouverneur demandée par une matrone: Saxer 1980, p. 108). Enfin, la datation tardive de l'invention-translation induit un rajeunissement sensible de la partie correspondante de la *Passio antiqua*, qui elle-même apparaît comme distancée de l'événement et qui qualifie Exupère de « saint ». Le § 9 au moins doit donc être regardé comme rédigé à l'époque du royaume wisigoth de Toulouse.

### *La tombe du martyr au moment de l'invention*

Les données sur le tombeau de Saturnin avant son ouverture par Exupère, conservées dans la *Passio antiqua* et dans la *Missa de translatione corporis*, doivent être considérées comme collectées à l'époque d'Exupère, que ce soit la (ou les ?) « fosse(s) profonde(s) », le « coffre de bois » déposé au fond, ou la « voûte faite de nombreuses briques » (réalisation attribuée à Hilaire par le rédacteur de la *Passio antiqua*) qui le surmonte. Cette voûte est sans doute elle-même recouverte de terre : *Hec est dies in qua amoto refossi cespites tegumento, relati sacerdotali iustitia celestes thesauri patuerunt*, rappelle la *Missa de translatione corporis* éditée par Férotin. Or ces éléments descriptifs glanés dans les textes renvoient, du point de vue archéologique, à un certain type de tombes de l'Antiquité tardive, représenté par les sépultures exceptionnellement bien conservées de Naintré (Farrago 1998 a et b). Chaque tombe y est constituée d'une fosse très profonde et parementée, au fond de laquelle est déposé un sarcophage ; puis une voûte de briques liées au mortier est construite juste au-dessus pour le protéger, avant le remblaiement de la fosse. On peut également citer le « tombeau de saint Martial » à Saint-Martial de Limoges : deux sarcophages de l'Antiquité tardive sont disposés au fond d'une excavation profonde ; de ces sarcophages, très certainement pris pour les sépulcres de l'évêque Martial et de ses compagnons, les corps ont été anciennement extraits et élevés (Desbordes et Perrier 1990).

À Toulouse, les fouilles archéologiques récentes menées à proximité immédiate de la basilique Saint-Sernin ont mis en évidence des sépultures des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles (coffres en bois, coffres en plomb et sarcophages) dont certaines sont bien antérieures à l'époque d'Exupère (Arramond *et alii*, 1996).

### *La basilique en construction des évêques Sylve et Exupère (§ 8)*

Si l'on suit le texte, l'épiscopat de Sylve, qui n'est pas connu par ailleurs, précède immédiatement celui d'Exupère ; on se situe donc raisonnablement dans le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle, à un moment où les monuments de ce type deviennent fréquents en Occident. Cette construction intervient alors qu'existe déjà une dense nécropole. Les vestiges de cette basilique ont été mis au jour sous l'église romane Saint-Sernin (Durliat 1970 ; Durliat 1971) ; leur orientation ultérieurement respectée, en décalage par rapport à un axe est-ouest ou même à la cadastration antique, nous paraît résulter d'une contrainte. Il pourrait s'agir du tombeau existant de l'évêque, comme cela semble avoir été le cas à Nole pour saint Félix (Massie 1980, p. 99). Il y a en tout cas bien unité de lieu entre l'époque de Sylve et celle d'Exupère.

### *Avant Exupère : les recherches d'un évêque Hilaire (§ 7)*

À suivre le sens de la *Passio antiqua*, l'épiscopat Hilaire est déjà ancien à l'époque d'Exupère ; or la préoccupation essentielle d'Hilaire – protéger le corps de Saturnin dans un contexte hostile – ne peut guère le situer qu'avant la Paix de l'Église – ce qui peut susciter un certain scepticisme tant la chronologie paraît haute.

« (...) ayant fait creuser la terre jusqu'au cerceuil de bois lui-même et craignant de déplacer les saintes reliques, (il) fit diligemment construire par dessus une voûte faite avec quantité de briques et même ajouter à un aussi grand lieu de prière une basilique vraiment toute petite, faite de matériaux ordinaires, en cachant bien sûr le corps du martyr pour éviter que des hommes perfides, après l'avoir exhumé, ne le missent en pièces » (trad. P. Cabau).

En effet le passage *ne perfidi homines effossum eum diriperent* ne peut guère faire référence qu'à des païens. Par ailleurs, le récit espagnol de la translation, contrairement aux manuscrits de la *Passio antiqua*, place l'épiscopat d'Hilaire *non post multum temporis* par rapport à Saturnin (Fabrega-Grau 1955, p. 364 ; Cabau 2001, p. 71). On ne peut que s'interroger sur le processus qui mène Hilaire à la découverte du tombeau alors que ce dernier était auparavant « sans l'honneur de personne ». On soulignera aussi, par expérience, et bien qu'il s'agisse d'un récit littéraire, la difficulté qu'il y aurait à mettre au jour un coffre de bois intact séjournant sous terre depuis plusieurs générations. Étonnante également est l'absence de reconnaissance du corps. Hilaire entreprendrait en effet une *inventio* qui ne serait pas menée à son terme, cas unique à notre connaissance : le tombeau, pourtant mis au jour, n'est pas ouvert. Deux lectures de ce curieux passage sont possibles : ou bien nous avons là le témoignage véridique d'un culte très ancien rendu sur le tombeau tenu pour celui du martyr Saturnin et s'apparentant encore au culte traditionnel des morts (Saxer 1980 p. 132 pour des exemples en Afrique au IV<sup>e</sup> siècle) ; ou bien le récit vise à attester de l'intangibilité du lieu d'inhumation de l'évêque depuis 250 comme de l'intégrité de sa dépouille (et donc, pour les hommes du V<sup>e</sup> siècle, de son identité). Quant aux aménagements attribués à Hilaire, on a vu comment la « voûte de briques » devait être considérée avant tout comme un élément de la tombe ouverte par Exupère. Enfin la « toute petite basilique » ultérieurement envahie de sépultures et faite de « matériaux ordinaires » voire de « bois sans valeur » selon certains manuscrits, n'est connue que

de la *Passio antiqua* où elle fait contraste avec la somptueuse basilique d'Exupère. Aucune allusion n'y est faite dans la *Missa de translatione* alors que la tombe et la basilique d'Exupère sont plusieurs fois mentionnées.

*Avant Hilaire : la mise au tombeau de Saturnin par les saintes Puelles* (§ 6)

Le court récit de l'ensevelissement, en 250, du corps de l'évêque par deux « pauvres femmes » est bien sûr un poncif de la littérature hagiographique, variation sur le thème des saintes femmes recueillant le corps et veillant sur la dépouille. L'insistance sur le dépôt du corps « dans un endroit aussi profond que possible, après avoir creusé des fosses profondes, de sorte qu'elles parurent cacher plutôt qu'ensevelir les saintes reliques qu'elles devaient vénérer » (trad. P. Cabau 2001) traduit non un souvenir véridique des circonstances de l'inhumation, mais bien l'obsession qui traverse la *Passio antiqua* et qui est caractéristique des préoccupations du V<sup>e</sup> siècle : le corps de Saturnin repose caché et protégé au même endroit depuis l'époque de Dèce et Gratus, jusqu'à l'intervention d'Exupère sur le tombeau.

Le contenu historique devient donc de plus en plus évanescant au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'époque d'Exupère : si l'épisode d'Hilaire suscite des interrogations, celui des Puelles est clairement un emprunt d'ordre littéraire, qui remédie à une mémoire perdue.

*L'évêque Saturnin et son martyre* (§ 1 à 6)

*L'année et le jour du martyre* (§ 1)

« Au V<sup>e</sup> siècle, on ignore presque tout des circonstances qui ont marqué l'arrestation et la mort des martyrs. Vagues sont les souvenirs ; ils se réduisent quelquefois à un nom (...) » (Griffe 1947, p. 108).

Effectivement, indépendamment de ce que nous en dit la *Passio antiqua*, on ne connaît rien de l'évêque Saturnin. Même pas la date véritable de son martyre ; en effet le jour du *natalis*, le 29 novembre, a été très vraisemblablement aligné sur celui de Saturnin de Rome, vénéré à cette date (*i.e.* III des calendes de décembre) depuis le IV<sup>e</sup> siècle (Gaiffer de 1948 ; Delehay 1936). Il n'y a pas de trace de Saturnin de Toulouse dans premières recensions du martyrologe hiéronymien (Aigran 1953, p. 37). Les différentes leçons montrent d'ailleurs des hésitations entre « *Spanis* » et « *Galliis* » ; un manuscrit qualifie seulement Saturnin d'évêque (AA.SS Nov. II, 2, p. 626). Les éléments de biographie fournis par des textes postérieurs à la *Passio antiqua*, notamment les diverses *Vitae* interpolées, sont bien sûr sans valeur.

La plupart des commentateurs situent le martyre dans l'année 250, sous le consulat de Dèce et Gratus, année où, comme le dit très clairement le texte, Saturnin débuta son épiscopat à Toulouse (et ce malgré de nombreuses variantes qui résultent d'interpolations et de corruptions : Chartain 1881 ; Ariès 1901 ; Cabau 2001, p. 66). La date consulaire est en effet un élément privilégié de validation pour ce genre de document ; on peut citer les Actes de Pionius de Smyrne, eux aussi datés du consulat de Dèce et Gratus mais dans une formulation bien plus précise (Lanata 1973, p. 171). Pour autant, les manuscrits de la *Passio antiqua* montrent une hésitation sur le laps de temps écoulé depuis le martyre ; certaines leçons – souvent considérées comme fautives – parlent même d'« actes publics » (Griffe 1950). La phrase « il y a bien des années de cela, précisément sous le consulat de Decius et de Gratus, comme on en garde le souvenir par une relation fidèle » (trad. P. Cabau) a pu être extraite d'un document antérieur, comme un calendrier local de martyrs dont on sait que certaines cités en possèdent dès les années 360 (Aigran 1953, p. 17 ; Saxer 1980 p. 172). La formulation toulousaine rappelle par exemple des notices du « Catalogue Libérien » de 354 ; elle est en revanche trop imprécise pour avoir été extraite de véritables « actes publics », que l'on aurait bien sûr mis à contribution s'ils avaient subsisté (Aigran 1953, p. 134). Au vu des informations contenues dans le texte, on peut donc tout au plus supposer que les événements qui constituent le corps du récit correspondent à l'année consulaire 250.

*Le prologue au martyre : l'affaire des idoles muettes* (§ 2-3)

Le long prologue au martyre qui narre le silence des démons refusant de répondre aux questions des prêtres païens est un lieu commun hagiographique (Boulhol 2002, p. 296 ; l'auteur date la Passion de Saturnin du deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle). Tertullien (*de l'idolâtrie*), Cyprien [ou un auteur anonyme : la paternité du texte fait débat] (*de la vanité des idoles*), Eusèbe de Césarée (*lettre de Denys d'Alexandrie*), Augustin (*de la divination des démons*) mais aussi Minucius Felix, Lactance, Prudence (*Apothéose*), Arnobe, ont écrit à ce sujet. De fait, des incidents survenus lors de cérémonies publiques faisant appel à l'haruspicine ont contribué, semble-t-il, au commencement de la persécution de Dioclétien (Briquel 1997 ; Haack 2003). Ce lieu commun apologétique a bien sûr été repris, comme

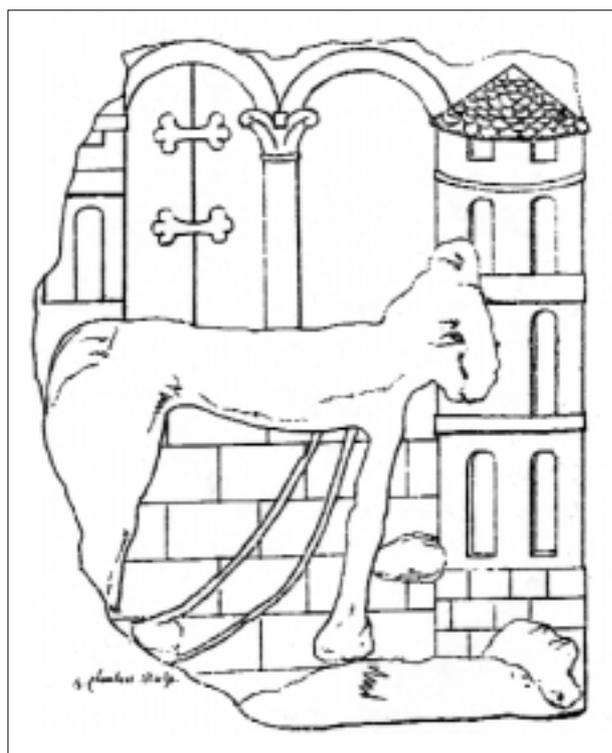


FIG. 24. REPRÉSENTATION DU MARTYRE DE SATURNIN provenant peut-être de Saint-Sernin (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle ?). Dessin de Alexandre Dumège, reproduit dans Durliat 1965.



FIG. 25. MARTYRE DE SATURNIN représenté sur la façade de l'église Saint-Sernin de Pampelune (XV<sup>e</sup> siècle). Dessin original de J. de Lahondès, archives de la S.A.M.F.



FIG. 26. MARTYRE DE SATURNIN, enluminure. B.N.F. Richelieu Manuscrits français 241, fol. 319. Jacobus de Voragine, *Legenda aurea* (traduction de Jean de Vignay), France, Paris, XIV<sup>e</sup> siècle, Richard de Montbaston. Document B.N.F./Gallica.



FIG. 27. MARTYRE DE SATURNIN, enluminure. B.N.F. Richelieu Manuscrits français 245, fol. 193. Jacobus de Voragine, *Legenda aurea* (traduction de Jean de Vignay), France, Paris, XV<sup>e</sup> siècle, Jacques de Besançon. Document B.N.F./Gallica.

manifestation de la puissance des saints, dans de nombreuses Passions, mais essentiellement dans les récits concernant les persécutions du début du IV<sup>e</sup> siècle (Boulhol 2002, p. 296). Rien d'original donc dans le récit toulousain... si ce n'est la date précoce du martyre.

*La comparution à une cérémonie devant le Capitole de Toulouse (§ 4)*

On considèrera avec circonspection les explications données par le narrateur pour justifier le passage malencontreux de Saturnin et sa suite à proximité d'une importante cérémonie païenne au Capitole. Elles procèdent sans doute de la volonté de dédouaner Saturnin d'une attitude qui pourrait apparaître provocatrice et donc entachée d'hérésie (cf. les martyrs montanistes). Le discours accusateur du personnage qui l'aperçoit, pour être fictif, fait peut-être écho à des réquisitoires de procédure judiciaire. On a souligné ailleurs (Boudartchouk et Arramond 1993) combien le déroulement de l'épisode (la montée au Capitole) et le vocabulaire employé (*per fugam lapsi* p. ex.) paraissent bien faire référence à des réminiscences de la persécution de Dèce. Il peut s'agir d'éléments extraits de la « relation fidèle » dont parle la *Passio antiqua*, mais aussi d'éléments extraits de sources du III<sup>e</sup> siècle, bien diffusées à l'époque d'Exupère, et adaptées au récit toulousain.

*Le supplice du taureau : une scène incroyable en point d'orgue du récit (§ 5)*

À la suite du refus de l'évêque de sacrifier lors de sa comparution forcée au sommet du Capitole, la narration bascule brutalement en récit d'émeute : la foule attache l'évêque au taureau destiné au sacrifice, puis aiguillonne la bête ; celle-ci dévale les degrés du Capitole en traînant derrière elle le corps de Saturnin, dont le crâne se fracasse sur les marches.

Ce tableau dramatique, et propre au martyre de Saturnin, a connu dès le haut Moyen Âge un grand succès. L'image de Saturnin traîné par le taureau a été diffusée au Moyen Âge à travers d'innombrables représentations iconographiques. La réalité de ce curieux supplice n'a jamais été mise en cause ; on considère qu'il s'agit d'un lynchage que les autorités auraient toléré (cf. travaux de É. Griffe et A.-V. Gilles), comme on en connaît des exemples à Alexandrie dans le cadre justement de la persécution de Dèce, conservés grâce à Eusèbe de Césarée. Et de fait nous avons nous aussi jusqu'alors accepté cette narration comme un récit historique. Pourtant, avec sagacité, G. Bacrabère (1977, p. 69) notait à propos du taureau : « il semble assez surprenant de rencontrer ce quadrupède en haut d'un podium important et bondir de l'escalier monumental. Un tel exercice comporte des risques pour un animal aussi lourd. Cette façon d'agir ne convient guère au lieu de recueillement par excellence, le temple dédié à la triade capitoline ». Ce passage va en effet à l'encontre de toutes nos connaissances sur les sacrifices publics pratiqués au forum ou devant les grands sanctuaires urbains des cultes romains. Un taureau n'a rien à faire (et ne pourrait sans doute pas accéder) au sommet d'un podium : les sacrifices sanglants se font au pied du podium, face à l'escalier (Scheid 1998, 2001, 2005 ; Turcan 1988, 1998 ; Ryberg 1955). Toulouse n'échappait pas à la règle... On se serait d'ailleurs attendu à voir un bœuf et non un taureau, dans le cadre d'un sacrifice à Jupiter devant un Capitole (Turcan 1988, p. 8-9), mais la *Passio antiqua* n'est pas un procès-verbal de cérémonie païenne. L'on pourrait donc conclure à de simples inexactitudes, avec cependant une difficulté majeure : le crâne de Saturnin ne s'est pas fracassé sur les plus hautes marches du temple puisque l'évêque et l'animal ne pouvaient en réalité que se trouver au pied de l'escalier. Mais il y a plus. Attacher le corps d'un chrétien à un animal consacré qui va être sacrifié, l'aiguillonner, souiller les marches du temple avec le sang d'un impie, traîner son cadavre, voilà qui constituerait la profanation suprême pour une foule païenne. Les travaux de J. Scheid (1998, 2002, 2005) sur la liturgie des sacrifices publics démontrent qu'une telle scène est impensable, ne serait-ce que parce que le moindre incident, la moindre manifestation non codifiée entraîne l'échec du sacrifice. Pour les mêmes raisons, une émeute spontanée non réprimée ne saurait être invoquée. Aucun parallèle satisfaisant ne pourrait, à notre connaissance, être trouvé à cette scène, et certains martyrs d'Alexandrie, qui ont été auparavant (y compris par nous-mêmes en 1993) invoqués à titre de comparaison (Quinta traînée à travers la ville dès avant la persécution de Dèce ; Cronion promené sur un chameau) ne sauraient convenir : Quinta est victime d'un pogrom urbain qui se situe hors d'un contexte cérémoniel, et Cronion est jugé puis exécuté : l'exhibition sur un chameau n'a vocation qu'à humilier. De même, si l'on examine les documents authentiques ou mêmes utilisables se rapportant à l'époque de Dèce (Selinger 1994 et 2004), on constate que les récits de martyre se rangent dans deux grandes catégories : les procédures judiciaires menées dans un climat hostile et parfois violent résultant d'un refus de sacrifier et qui aboutissent à la peine capitale (pour la grande majorité), et les lynchages spontanés sans liens avec un sacrifice (rares). De ce point de vue, le récit toulousain qui décrit une comparution se transformant en lynchage dans un contexte sacrificiel et non judiciaire est, à notre connaissance, un *unicum*. La *Passio antiqua* a toutefois probablement été démarquée dans trois autres Passions : celle



FIG. 28. SACRIFICE DE BOVIN DEVANT LE CAPITOLE de Rome à l'occasion du triomphe de Tibère. Coupe de Boscoreale, Paris, Musée du Louvre. D'après Ryberg 1955, pl. L.



FIG. 29. L'EMPEREUR MARC-AURÈLE sacrifiant devant le Capitole de Rome (Rome, Musée des Conservateurs). D'après Ryberg 1955, pl. LVI, Fig. 86.

de Serge de Césarée de Cappadoce qui décrit une cérémonie comparable (AA.SS, 24 février, p. 461-463); celle d'Hippolyte de Rome (?) (AA.SS, 1<sup>er</sup> mai, p. 41-43) où le martyr est précipité du Capitole sur le forum, puis traîné; enfin celle de Saturnin de Cagliari (*natalis* le 30 octobre, jour de la fête de translation de Saturnin de Toulouse dans le martyrologe hiéronymien) où les emprunts au récit toulousain constituent une bonne part du texte sarde (AA.SS, 30 octobre, p. 296-307). Ceci sous réserve d'une étude comparative approfondie de ces quatre textes, que nous envisageons ultérieurement.

Résumons: la scène du martyre n'a pu se dérouler telle que la raconte la *Passio antiqua*: nul taureau au sommet du Capitole, nulle mort sur les marches du temple, nul traînement du corps par un animal sacré destiné à un sacrifice.

Quelles peuvent être les sources mises à profit dans cette composition si réussie ?

#### *Le taureau*

Pour les écrivains chrétiens de la fin de l'Antiquité, le taureau est un instrument de martyre, un fauve que l'on rend furieux pour traîner ou déchiqueter les corps. Supplice qui fait écho à la mort de Dirce, femme de Lycos, dans la mythologie grecque. L'épisode était connu dans le monde romain, où des statuettes représentent la scène (Daniel-Rops 1957, p. 438, n. 9), tandis que Clément de Rome (première Lettre aux Corinthiens, VI, 2) indique que ce supplice, directement inspiré par le récit mythologique, aurait été infligé à des chrétiennes (Renseignement P. Boulhol que je remercie). Quoi qu'il en soit, de nombreux récits montrent des martyrs livrés à des taureaux, dans des circonstances diverses: on peut rappeler les passions de Lucie, de Blandine, de Thècle attachée par les pieds à des taureaux qu'on aiguillonne, (Nauerth, Warns 1981) de Faustin et Jovite attachés à l'arrière de taureaux et traînés (le texte parle de « *poena taurorum* »), etc.

Le traînement par le taureau est donc un lieu commun hagiographique. Le récit toulousain se distingue toutefois par une description précise de la façon dont l'évêque est attaché à l'animal. Nous pensons que le rédacteur démarque ici le martyre de saint Hippolyte de Rome, traîné – comme son homonyme le fils de Thésée (Delehaye 1921, p. 220) – par deux chevaux furieux (cf. Prudence, *Peristephanon liber*, XI, texte daté de la fin du IV<sup>e</sup> siècle): après son jugement, Hippolyte est attaché savamment à deux chevaux qui n'ont pas connu le joug et sont alors aiguillonnés. Comme celui de Saturnin, le cadavre d'Hippolyte est traîné sur une longue distance; après avoir été reconstitué, il est inhumé. Indice d'une source commune, signalons encore le martyre de cet autre (?) Hippolyte – parfois appelé Hippolyte d'Avellino –, texte

manifestement influencé par le *Peristephanon* et, on l'a dit, l'épisode toulousain : ligoté, cet Hippolyte est précipité du Capitole vers le forum, puis traîné, puis décapité (AA.SS. Mai, I, p. 41-43).

Mais pour Saturnin de Toulouse, le taureau est plus qu'un instrument de martyre ; c'est aussi l'animal qui transporte (= translate) le corps jusqu'au lieu de sa première sépulture, puis des édifices de culte successifs (cf. *supra*). Ce procédé est, là encore, un lieu commun. En témoigne l'histoire contemporaine de Ménas et de ses chameaux. Le corps de Ménas est transporté depuis le lieu de son martyre sur un chameau (Kiss 1989) ; or ce dernier s'arrête à un endroit précis et refuse d'aller plus loin. En ce lieu, on dépose les reliques du martyr et l'on bâtit au-dessus une série d'édifices de plus en plus importants, au IV<sup>e</sup> puis au V<sup>e</sup> siècle (dont une énorme basilique construite à l'instigation d'Arcadius et Théodose II). Comme le rappelle H. Delehaye : Le « lieu commun de l'animal portant des reliques et s'arrêtant à point nommé est ordinairement en rapport avec une donnée topographique. On veut expliquer comment une église est entrée en possession d'un corps » (Delehaye 1910, p. 123).

#### *La mort crâne fracassé*

Même l'image dramatique du crâne éclatant sur les marches procède probablement d'un emprunt, peut-être aux Actes de Cyr et Julitte de Tarse : le crâne de Cyr éclate sur les marches (*gradus*) du tribunal ; le sang recouvre le lieu ; les corps des deux martyrs finissent traînés hors de la ville.

#### *Quelle part d'historicité dans le récit ?*

L'auteur de la *Passio antiqua* a donc très vraisemblablement composé son récit à l'aide de documents divers qu'il pouvait avoir à sa disposition en ce début du V<sup>e</sup> siècle. Parmi eux peut-être Cyprien, Eusèbe, Tertullien, Augustin, Prudence, ainsi que des légendes hagiographiques diffusées à cette époque : Hippolyte, Cyr et Julitte, Thècle, peut-être Ménas. Il a mis au point un scénario complexe et dramatique juxtaposant une série de lieux communs (idoles muettes, comparution, émeute populaire, traînement par un taureau...). Pour autant, il y a sans doute une part d'historicité dans ce récit recomposé, une fois retranchés les épisodes des idoles muettes, de l'émeute lors de la cérémonie et du traînement par le taureau. Peut-être la *Passio antiqua* a-t-elle conservé des éléments relatifs à une comparution du clergé toulousain au Capitole, en 250.

#### *Les sacrifices solennels devant les Capitoles en 250 et les poursuites judiciaires consécutives au refus de sacrifier*

On ne reviendra pas sur le rôle important joué par les Capitoles dans le cadre de l'application de l'édit de Dèce (Rives 1999 ; Voisin 2000 en dernier lieu) et l'on sait que la crise engendra en Narbonnaise des controverses au sujet des *lapsi* (Griffe 1947, p. 51).

À Carthage et à Rome on sacrifia, comme chaque année, des bœufs le 3 janvier devant le Capitole. À Carthage (Saumagne 1975, p. 26-30), les sacrifices se font à titre individuel mais dans un cadre public ; des foules sont



FIG. 30. SACRIFICE À JUPITER CAPITOLIN devant le Capitole de Rome : l'examen des entrailles (extispicium). Paris, Musée du Louvre. D'après Turcan 1988, pl. XL, 77.



FIG. 31. L'ESCALIER MONUMENTAL DU CAPITOLE D'OSTIE. Photo Cl. Cantournet.

assemblées devant les temples et beaucoup de chrétiens sacrifient (les *lapsi*). En cas d'absence, les chrétiens sont amenés une seconde fois (*ascenderunt apprehensi*). La cérémonie des *vota* au forum, devant le Capitole, s'effectue dans le cadre municipal. Ceux qui refusent d'accomplir une libation sont généralement relégués, ce qui leur vaut au sein de l'Église le statut de « confesseurs » et parfois de « martyrs » (Saumagne 1975, p. 44). Seul le gouverneur a la compétence de prononcer des peines lourdes. Il existe des cas complexes et surprenants : un Saturninus, pourtant « martyr », avait été banni pour refus de sacrifier en janvier, emprisonné, torturé, puis relâché. Il résidait désormais, bien vivant, à Rome (Saumagne 1975, p. 62). Dans tous les cas, à la suite d'un refus de sacrifier, le tribunal compétent est celui du Préfet qui peut seul prononcer la peine capitale ; un accusateur intervient quand le prévenu est amené (Rousselle 1994). Certains de ces éléments semblent trouver un écho dans le § 4 de la *Passio antiqua*, qui pourrait décrire de manière approximative une comparution.

*Le souvenir d'une comparution du clergé toulousain devant le Capitole de Toulouse en 250, lors des vota du 3 janvier ?*

Le § 4 pourrait contenir des détails authentiques relatifs à la comparution du clergé toulousain devant le Capitole, dans le cadre d'une cérémonie publique d'importance où un bovin était sacrifié. Ce fut peut-être dans le cadre des *vota* du 3 janvier, où l'on avait l'habitude de pratiquer des sacrifices de bovins en l'honneur de Jupiter et de la triade capitoline devant les Capitoles (Fears 1981, p. 98). D'autant que les *vota publica* du 3 janvier 250 ont sans doute été utilisés par Dèce dans le cadre de sa nouvelle politique religieuse : il a pu y faire procéder à une *supplicatio* individuelle ; des incidents se sont produits avec certains chrétiens à cette occasion et des martyrs sont attestés dès la fin du mois (Saumagne 1975 ; Selinger 1994 ; Voisin 2000 ; Rives 1999 ; Selinger 2004).

Dans le texte toulousain, alors que les autres membres du clergé sont devenus *lapsi* par leur conduite (en se soustrayant à la comparution), Saturnin, par son refus de sacrifier et son discours *clara voce testatur*, accède *ipso facto* au statut de *confesseur*. On ne sait ce qui advint alors, mais si l'évêque devint finalement martyr, ce fut certainement à l'issue d'une procédure judiciaire dont aucun souvenir ne nous est parvenu, et non parce qu'il fut traîné derrière un taureau furieux sur les marches du Capitole. Et l'on peut rappeler l'histoire vraisemblablement authentique d'Acace, évêque d'Antioche de Pisidie qui, sous Dèce, refusa lui aussi de sacrifier au Capitole, mais fut finalement gracié (AA.SS, 31 mars, p. 903-905). *In fine*, on ne peut considérer comme assuré, du point de vue de la méthode historique, le lien fait par la *Passio antiqua* entre l'évêque Saturnin qui a comparu au Capitole sous le consulat de Dèce et Gratus et le corps inventé puis élevé par Exupère.

Vers 415-420, Exupère, à la veille de la mise en place des reliques dans la nouvelle basilique, disposait certes d'un tombeau inviolé que l'on assurait être celui renfermant le corps entier de l'évêque Saturnin, enterré à cet endroit plus de 160 ans plus tôt. Mais l'ami de Jérôme détenait également sa *Passio*, remarquablement et sobrement composée peu avant, à l'aide de sources que nous ne pouvons pas toutes identifier. Ces deux éléments de qualité, le corps et la Vie, assurèrent le succès du culte de Saturnin évêque et martyr, relayé à travers tout le royaume de Toulouse, puis dans le monde mérovingien.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

par Jean-Luc Boudartchouk

## Sources éditées

**Vitae de Saturnin de Toulouse (sélection de textes édités)**

*Passio sancti Saturnini*, éd. Dom Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, Paris, 1689, p. 109-113 et éd. Molinier, *Histoire de Languedoc*, II, Toulouse, Privat, 1876, Preuves n° 8, cc. 29-34.

*Passio sancti Saturnini*, éd. A. Fabrega-Grau, *Pasionario Hispanico*, Madrid-Barcelone, 1955, t. II, p. 57-59 (BHL 7496).

*Passio sancti Saturnini*, éd. Maceda M.-J., *Actas sinceras nuevamente descubiertas de los sanctos Saturnino, Honesto, y Firmin, apóstoles de la antigua Vasconia*, Madrid, 1798, 315 p. (BHL 7497).

*Passio sancti Saturnini*, éd. Cabau P., Opusculum de passione ac translatione sancti Saturnini, episcopi Tolosanae civitatis et martyris (édition et traduction provisoires), dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI (2001), p. 59-78.

*La légende dorée*, de Jacques de Voragine, traduite par Jean de Vignay, révisée par Jean Batallier, édition critique publiée par Brenda Dunn-Lardeau, Paris, 1997.

**Messes et oraisons à Saturnin de Toulouse**

Messes pour le *natale* et la *translatio* de saint Saturnin, éd. Férotin M., *Liber mozarabicus sacramentorum*, Paris, 1912, col. 29-33 et 460-464.

Messes pour le *natale* et la *translatio* de saint Saturnin, éd. Vivès J. *Oracional visigotico*, Barcelone, 1946, p. 26-28 et p. 379-384.

*Breviarium Gothicum, In festo sancti Saturnini, episcopi et martyris*, éd. Pat. Lat., t. LXXXVI, 1850, col. 1260-1262.

*Liturgia Gallicana-Missale Gothicum*, XVI, éd. J. Mabillon, Paris, 1697, p. 219-220 [Messe pour saint Saturnin].

*Missale Gothicum, a gallican sacramentary*, éd. H. M. Bannister, London, 1917.

*Missale Gothicum*, éd. Leo Cunibert Mohlberg, Rome, 1961.

**Martyrologes faisant mention de Saturnin de Toulouse (sélection)**

*Martyrologe hiéronymien*, éd. Pat. Lat., t. 30, col. 435-486. (Réimpr. De l'édition d'Achery, 1723).

*Martyrologe hiéronymien*, éd. AA.SS., Novembre, II.1, Bruxelles, 1894 (texte établi par Rossi et Duchesne), p. 136-137; Novembre, II.2, Bruxelles, 1931 (établissement du texte et commentaire de H. Delehaye), p. 626-627.

*Le martyrologe d'Adon – ses deux familles, ses trois recensions. Texte et commentaire*, éd. Dubois J. et Renaud G. Paris, 1984.

*Le martyrologe d'Usuard. Texte et commentaire*, éd. Dubois J., Bruxelles, 1965.

*Édition pratique des martyrologes de Bède, de l'Anonyme Lyonnais et de Florus*, éd. Dubois J. et Renaud G. Paris, 1976.

*Rabani Mauri martyrologium*, éd. J. Mac Culloh, Turnhout, 1979.

**Poèmes et récits sur Saturnin de Toulouse (sélection)**

SIDOINE APOLLINAIRE, *Epistulae*, IX, 16, éd. C. Luetjohann, *MM.GG.HH.*, Auct. antiquiss., VIII, Berlin, 1887, p. 214. Texte établi et trad. A. Loyen, *Lettres*, III, (Livres VI à IX), Paris, Les Belles-Lettres, 1970. Cf. également texte établi et trad. M. Nizard/M. Germain, éd. Paleo, s.l., 2004, p. 261-262.

FORTUNAT, *Carmina*, II, 7 et II, 8, éd. F. Léo, *MM.GG.HH.*, Auct. antiquiss., IV, 1, Berlin, 1881, p. 35-37; éd. et trad. M. Reydellet, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

FORTUNAT, *Passio SS. MM. Dionysii, Rustici et Eleutherii*, éd. Pat. Lat., t. LXXXVIII, col. 578-584.

GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, I, 30; X, 29, éd. B. Krusch et B. Levison, *MM.GG.HH.*, *Script. rer. merov.*, I, 1, Hannovre, 1951, p. 23 et 525.

GRÉGOIRE DE TOURS, *In gloria martyrum*, 47, éd. B. Krusch et B. Levison, *MM.GG.HH.*, *Script. rer. merov.*, I, 2, Hannovre, 1885, p. 70-71.

Coutumes de Toulouse (1296) accompagnées de leur commentaire, Ms. B.N.F. Lat. n° 9187, édité par Gilles H., *Les coutumes de Toulouse et leur premier commentaire*, Toulouse, 1969, p. 158-159.

**Disciples et compagnons prétendus de Saturnin de Toulouse**

*Acta SS. Puellarum*, éd. AA.SS., 17 octobre, p. 13-15 (BHL 2836-2838).

*De sanctis Puellis*, éd. Hennet de Bernoville, 1863, p. 125-127 (BHL 6992).

*Vita S. Papuli*, éd. Hennet de Bernoville, 1863, p. 39-64 (BHL 6453).

*Acta S. Firmini*, éd. AA.SS., 25 septembre, p. 24-57 (BHL 3002-3003).

**Martyrs et Capitoles**

*Acta SS. Faustinus et Iovitta*, éd. *Anal. Boll.*, 1896, p. 5-72; 113-159; 377-399 (BHL 2836).

*Acta SS. Faustinus et Iovitta*, éd. AA.SS., 15 février, p. 805-821 (BHL 2837).

*Acta S. Callisti*, éd. AA.SS., 14 octobre, p. 439-444 (BHL 1523).

*Acta SS. Eusebii, Pontiani, Vincentii, Peregrini*, éd. AA.SS., 25 août, p. 111-118 (BHL 2742-2745).

*Acta S. Hypolisti*, éd. AA.SS., 1 mai, p. 41-43.

*Acta S. Pauli*, éd. AA.SS., 22 mars, p. 371-376 (BHL 6589).

*Acta S. Felici*, éd. AA.SS., 14 janvier, p. 937-952 (BHL 2870-2874).

*Acta SS. Iuliani, Basilissa, Celso et al.*, éd. AA.SS., 9 janvier, p. 570-588 (BHL 4529-4532).

*Acta SS. Felici et Fortunati*, éd. AA.SS., 10 juin, p. 460-463 (BHL 2860).

*Acta S. Macrae*, éd. AA.SS., 6 janvier, p. 324-326 (BHL 5126-5127).

*Acta SS. Rufi et Carpophori*, éd. AA.SS., 27 août, p. 16-20 (BHL 7378).

*Acta S. Afrae et al.*, éd. AA.SS., 5 août, p. 37-59 (BHL 108-109).

*Acta S. Acacii*, éd. AA.SS., 31 mars, p. 903-905 (BHL 25).

*Acta SS. Vincentii, Orentii et al.*, éd. AA.SS., 22 janvier, p. 389-393 (BHL 8670-9071).

*Acta S. Sergi*, éd. AA.SS., 24 février, p. 461-463 (BHL 7598).

*Acta SS. Eucharii, Valerii et al.*, éd. AA.SS., 29 janvier, p. 917-923 (BHL 2655-2657).

*Acta S. Apollinari*, éd. AA.SS., 23 juillet, p. 328-385 (BHL 623-624).

**Martyrs sur des escaliers monumentaux**

*Acta SS. Cyrici et Julittae*, éd. *Anal. Boll.*, I, 1882, p. 192-207 (BHL 1802).

*Acta SS. Cyrici et Julittae*, éd. AA.SS., 16 juin, p. 15-37 (BHL 1802).

**Martyrs et taureaux**

*Acta S. Theclae*, éd. Lipsius, *Acta Apost. Apocr. I*, 1871, CI (BHL 8020-8025).

*Acta S. Potiti*, éd. AA.SS., 13 janvier, p. 753-767 (BHL 6908-6911).

**Saturnin de Cagliari**

*Acta S. Saturnini*, éd. AA.SS., 30 octobre, p. 296-307. [Saturnin de Cagliari, martyr] (BHL 7490-7491).

Antonio Piras (éd.) - *Passio Sancti Saturnini (BHL 7491) ad fidem codicum qui adhuc exstant nunc primum critice edita ac commentario instructa ab Antonio Piras; accedunt legenda (BHL 7490), hymnus (BHL 7491b), recensio Iohannis Arca nec non epitome passionis sancti Saturnini (BHL 9035)*, Roma, Herder, 2002, 172 p.

**Textes divers**

INNOCENT I, pape, lettre à l'évêque de Toulouse Exupère, datée du 20 février 405, éd. Pat. Lat., t. XX, col. 495-502.

JÉRÔME, *Epistulae*, 102, 105, 109, 119, 123 et 125.

JÉRÔME, *Comm. in Zachariam*, préambule, éd. Pat. Lat., t. XXV, col. 1415-1417.

JÉRÔME, *Comm. in Amos*, lib. III, préambule, éd. Pat. Lat., t. XXV, col. 1057.

JÉRÔME, *Contra Vigilantium*, éd. Pat. Lat., t. XXIII, col. 339-352.

MINUCIUS FELIX, *Octavius*, trad. J. Beaujeu, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1964.

PRUDENCE, *Apotheosis*, trad. M. Lavarenne, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1961.

PRUDENCE, *Peristephanon liber*, trad. M. Lavarenne, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1963, hymne XI.

**Bibliographie**

AIGRAN R., 1953 = *L'hagiographie. Ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris, 1953.

ALLARD P., 1887 = « Les capitoles provinciaux et les Actes des martyrs », dans *La science catholique, Revue des questions religieuses*, I, 1887, p. 358-376; ALLARD, 1898 = *Les dernières persécutions du troisième siècle*, Paris, 1898; ALLARD, 1905 = *Histoire des persécutions durant la première moitié du troisième siècle*, Paris, 1905; ALLARD, 1908 = *La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Église*, 2 t., Paris, 1908; ALLARD, 1930 = *Dix leçons sur le martyre*, Paris, 1930.

ARRAMOND J.-Ch., BOUDARTCHOUK J.-L., 1996 = « La destruction du temple du forum de Toulouse à la fin du IV<sup>e</sup> siècle », dans *Aquitania*, XIV, 1996, p. 31-33.

ARRAMOND J.-Ch., BOUDARTCHOUK J.-L. *et alii*, 1997 = « Le *Capitolium* de Tolosa? Les fouilles du parking Esquirol.

- Premiers résultats et essai d'interprétation », dans *Gallia*, 54, 1997, p. 203-238.
- ARIÈS S., 1901 = *Histoire de saint Saturnin premier évêque de Toulouse*, Toulouse, 1901.
- ARRAMOND J.-Ch., BOUDARTCHOUK J.-L., MOLET H., 1993 = « L'ancienne église Saint Pierre et Saint Géraud de la Pierre à Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIII (1993), p. 145-167.
- BACCRABÈRE G. abbé, 1977 = *Étude de Toulouse romaine*, suppl. au *Bull. Litt. Ecclésiastique*, Chronique 3, 1977, 118 p., 21 pl. ; BACCRABÈRE, 1983 = *Habitat gallo-romain dans le Toulousain*, suppl. au *Bull. Litt. Ecclésiastique*, 1-2, 1983.
- BADIE A, SABLAYROLLES R., SCHENK J.-L., 1994 = *Saint-Bertrand-de-Comminges I. Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire*, Études d'archéologie urbaine, éditions de la Fédération Aquitania, Toulouse, 1994.
- BARTON I., 1982 = « Capitoline temples in Italy and the provinces, especially Africa », dans *A.N.R.W. II, 12 – I*, 1982, p. 159-342.
- BATIFFOL P. Mgr., 1902 = « L'épigraphie chrétienne à Toulouse », dans *Bull. Litt. Ecclésiastique*, 1902, p. 133-147 ; BATIFFOL, 1914 = « Un souvenir du royaume wisigoth de Toulouse (412-507) dans une messe mozarabe », dans *Studi romani*, 1914, p. 135-143 ; BATIFFOL, 1919 = « Un souvenir du royaume wisigoth de Toulouse », dans *Études de liturgie et d'archéologie chrétiennes*, Paris, 1919, p. 180-192.
- BEAUJARD B., 2000 = *Le culte des saints en Gaule – Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI<sup>e</sup> siècle.*, Paris, 2000 [p. 81-83 et 210-212] ; BEAUJARD, 2001 = « Les inventions des martyrs et l'histoire des églises de Gaule aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles », dans *Autour des morts, mémoire et identité*, Rouen, éd. Université de Rouen, 2001, p. 363-367.
- BIANCHI U., 1949 = « Disegno storico del culto capitolino nell'Italia e nelle provincie dell'Imperio », dans *Atti della Accademia nazionale dei Lincei*, série VIII, vol. 2 Fasc 7, p. 349 - 414, Rome 1950.
- BONNERY A., 1998 = « Le sarcophage-reliquaire de saint Saturnin à Saint-Hilaire d'Aude », dans *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXIX, 1998, p. 53-62.
- BORDES F., dir., 2005 = *Toulouse, parcelles de mémoire. 2000 ans d'histoire urbaine au regard de 8 siècles d'archives municipales*. Catalogue d'exposition (5 décembre 2005- 6 mars 2006), Archives Municipales de Toulouse, Toulouse, 2005.
- BOUDARTCHOUK J.-L. et ARRAMOND J.-Ch., 1993 = « Le souvenir du *Capitolium* de Toulouse à travers les sources de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 11, 1993, p. 3-39.
- BOUDARTCHOUK J.-L., 1994 = « Le *locus* de la première sépulture de l'évêque Saturnin de Toulouse : un état de la question », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIV (1994), p. 59-69 ; BOUDARTCHOUK, 2001 = « Autour du corps de l'évêque Saturnin de Toulouse : nouvelles considérations », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI (2001), p. 257-262.
- BOULHOL P., 2002 = « Idoles, démons, fictions : les dieux du paganisme dans les Acta martyrum (II<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) », dans *Nier les dieux, nier Dieu*. Actes du colloque organisé par le Centre P.-A. Février (UMR 6125) à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme les 1er et 2 avril 1999. Aix-en-Provence, collection « textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale », 2002, p. 293-310.
- BRIQUEL D., 1997 = *Chrétiens et haruspices – La religion étrusque, dernier rempart du paganisme romain*, Paris, 1997.
- BROUSSE J.-R. de, 1932 = « Une découverte archéologique : les derniers restes de l'église Saint-Géraud place Esquirol », dans *L'Auta*, n° 51, décembre 1932, p. 146-153.
- BUDGE E.A.Wallis, 1909 = *Texts relating to saint Mena of Egypt*, London, 1909.
- CABAU P., 1990 = « Chronologie des évêques de Toulouse - X<sup>e</sup> siècle », dans *M.S.A.M.F.*, t. L (1990), p. 85-99 ; CABAU, 1999 = « Les évêques de Toulouse (III<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) et les lieux de leur sépulture », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIX (1999), p. 124-162 ; CABAU 2000 = « Note sur la liste des souscriptions au Concile d'Arles de 314 : Mamertin, évêque de Toulouse en 314 », dans « *Bull. de l'année académique 1999-2000* », *M.S.A.M.F.*, t. LX (2000), p. 228-231 ; CABAU, 2001a = « *Opusculum de passione ac translatione sancti Saturnini, episcopi Tolosanae civitatis et martyris* (édition et traduction provisoires) », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI (2001), p. 59-78 ; CABAU 2001b = « De saint Saturnin à Saint-Sernin », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI (2001), p. 248-256.
- CASTAGNOLI A., 1959 = *Enciclopedia dell'arte antica*, s.v. Capitolium, Rome, 1959.
- CAPUANI M., 1999 = *L'Égypte copte*, Paris-Milan, 1999.
- CASTAN A., 1869 = « Le capitole de Vesontio et les capitoles provinciaux du monde romain », dans *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, année 1868, Besançon 1869 ; CASTAN, 1886 = « Les capitales provinciales du monde romain », dans *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, année 1885, Besançon 1886 p. 169 sq.
- CAZES D., 1999 = *Le musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse, 1999.
- CECCELLI M. (dir.), 2001 = *Materiali e tecniche dell'edilizia paleocristiana a Roma*, Rome, 2001.
- ANONYME [Chartain ?], 1881 = *Mémoire sur l'époque de l'apostolat de saint Saturnin*, Toulouse, éd. Privat, 1881.
- COLLECTIF, 2000 = *L'art copte en Égypte, 2000 ans de christianisme*, éd. Institut du monde arabe/Gallimard, Milan, 2000 [p. 40-41].
- CROUZEL H., 1972 = « Saint Jérôme et ses amis toulousains », dans *Mélanges d'histoire religieuse offerts à É. Griffe par la Faculté de théologie de l'Institut Catholique de Toulouse*. (= *Bull. Litt. Ecclésiastique*, t. LXXIII), 1972, p. 125-146 ; CROUZEL, 1976 = « Un "résistant" toulousain à la politique pro-arienne de l'empereur Constance II : l'évêque Rhodanius », dans *Bull. Litt. Ecclésiastique*, juillet-septembre 1976, n° 3, 1976, p. 173-190 ; CROUZEL, 1985 = « Un "hérétique" commingeois aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles : Vigilance de Calagurris », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, vol. 147, 1985, p. 163-174 ; CROUZEL, 1987 = « Saint Exupère, évêque de Toulouse et trois membres de son clergé selon les témoignages anciens », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, vol. 149, 1987, p. 177-193.
- DAGRON G., 1978 = *Vie et miracles de sainte Thècle*, Bruxelles, 1978.
- DANIEL-ROPS, 1957 = *L'Église des apôtres et des martyrs*, Paris, 1957.

DAVID M.-L., 1990 = L'église de Toulouse du martyr de Saturnin jusqu'au début du V<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise (dir. J.-M. Pailler), Université de Toulouse II - Le Mirail, 1990, 1 vol.

DELARUELLE É. chanoine, 1953 = « Saint-Sernin de Toulouse. Problèmes et recherches », dans *Annales du Midi*, 65, 1953, p. 107-115, fig. ; DELARUELLE, 1955 = « Toulouse capitale wisigothique et son rempart », dans *Annales du Midi*, 67, juillet 1955, p. 205-221 ; DELARUELLE, 1957 = « À la recherche du Saint-Sernin Gallo-Romain », dans *Actes du V<sup>e</sup> Congrès d'archéologie chrétienne, Aix-en-Provence (13-19 septembre 1954)*, Paris, Rome, 1957, p. 265-278.

DELEHAYE H., 1903 = *Les légendes hagiographiques*, Bruxelles, 1903 ; DELEHAYE, 1910 = « L'invention des reliques de saint Ménas à Constantinople », dans *Analecta Bollandiana*, t. XXIX, 1910, p. 117-150 ; DELEHAYE, 1912 = *Les origines du culte des martyrs*, Bruxelles, 1912 ; DELEHAYE, 1921 = *Les passions des martyrs et les genres littéraires*, Bruxelles, 1921 ; DELEHAYE, 1927 = *Sanctus. Essai sur le culte des saints dans l'Antiquité*, Bruxelles, 1927 ; DELEHAYE, 1934 = *Cinq leçons sur la méthode hagiographique*, Bruxelles, 1934 ; DELEHAYE, 1936 = *Études sur le légendier romain. Les saints de novembre et de décembre*, Bruxelles, 1936.

DESBORDES J.-M., PERRIER J., 1990 = *Limoges, crypte Saint-Martial*, Coll. Guides archéologiques de la France, Paris, 1990.

DOUAIS abbé, 1904 = *Documents sur l'ancienne province de Languedoc, tome deuxième : trésor et reliques de Saint-Sernin de Toulouse. I, les inventaires (1246-1657)*, Paris-Toulouse, 1904.

DURLIAT M., 1965 = « Le portail occidental de Saint-Sernin de Toulouse », dans *Annales du Midi*, t. LXXVII, 1965, p. 215-223 ; DURLIAT, 1970 = « Les cryptes de Saint-Sernin de Toulouse à la lumière des fouilles récentes (résumé). Observations », dans *B.S.A.F.*, 1970, p. 26-28 ; DURLIAT, 1971 = « Les cryptes de Saint-Sernin de Toulouse, bilan des recherches récentes », dans *Les monuments historiques de la France*, n° 1, 1971, p. 25-40.

DUVAL Y., 1982 = *Loca sanctorum africae – Le culte des martyrs en Afrique du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 1982, 2 t. ; DUVAL, 1988 = *Auprès des saints, corps et âme – L'inhumation « ad sanctos » dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du III<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1988.

DUVAL Y., PICARD J.-Ch., éd., 1986 = *L'inhumation privilégiée du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle en Occident – Actes du colloque tenu à Créteil les 16-18 mars 1984*, Paris, de Boccard, 1986.

FABREGA-GRAU A., 1953-1955 = *Pasionario Hispanico (siglos VII-XI)*, Madrid-Barcelone, 2 tomes, 1953 (1) et 1955 (2).

FARAGO B., 1998a = « Les dames de Naintré, histoire d'une découverte », dans *L'archéologue*, n° 36, juin-juillet 1998, p. 30-32 ; FARAGO, 1998b = « Caveaux et sarcophages en Poitou », dans *L'archéologue*, n° 36, juin-juillet 1998, p. 33-34.

FEARS J.-R., 1981 = « The Cult of Jupiter and Roman Imperial Ideology », dans *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt, II, Pricipat, 1. Teilband, Religion*, 1981, p. 7-141.

FÉROTIN M., 1904 = *Le liber ordinum en usage dans l'église wisigothique et mozarabe d'Espagne du cinquième au onzième siècle*, Rome, 1904.

FÉVRIER P.-A., 1989 = « Toulouse », dans FÉVRIER P.-A., BARRAL I ALTET X., 1989, p. 25-32.

FÉVRIER P.-A., BARRAL I ALTET X., 1989 = *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, VII, Province ecclésiastique de Narbonne (Narbonensis Prima)*, Paris, De Boccard, 1989, 78 p., 10 ill.

GAUTHIER N. et alii, 2002 = *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, XII, province ecclésiastique de Cologne*, Paris, de Boccard, 2002.

GAIFFER B. de, 1948 = « À propos d'un passage du *Missale Gothicum*. Saint Saturnin de Toulouse venait-il d'Orient ? », dans *Analecta Bollandiana*, LXVI, 1948, p. 53-58.

GAYRAUD M., 1981 = *Narbonne antique des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1981.

GILLES A.-V., 1981 = « Recherches sur l'origine et la diffusion du culte de saint Saturnin de Toulouse », dans *Position des thèses de l'École Nationale des Chartes*, Paris, 1981, p. 121-133 ; GILLES, 1982 = « L'évolution de l'hagiographie de saint Saturnin de Toulouse et son influence sur la liturgie », dans *Cahiers de Fanjeaux*, n° 17, 1982, p. 359-379.

GILLES-RAYNAL A.-V., 1996 = « Origine et diffusion du culte de saint Saturnin de Toulouse », dans *Saint Sernin de Toulouse, IX<sup>e</sup> centenaire*, Mélanges publiés par l'association du neuvième centenaire, Toulouse 1996, p. 47-77 ; GILLES-RAYNAL, 1999 = « Un libellus de pèlerinage en l'honneur de saint Saturnin de Toulouse », dans *Toulouse sur les chemins de Saint-Jacques. De saint Saturnin au « Tour des Corps Saints »*, Ensemble Conventuel des Jacobins, éd. Skira, Genève-Milan-Toulouse, 1999, p. 119-125 ; GILLES-RAYNAL, à paraître = « Le dossier hagiographique de saint Saturnin de Toulouse », à paraître dans la collection « Sources hagiographiques de la Gaule », XII (parution prévue en 2007).

GINOUVEZ O., 1999 = « Le site de Saint-Félix à Narbonne – Une église paléochrétienne et son environnement funéraire », dans *Archéologie du Midi médiéval*, t. 17, 1999, p. 25-46.

GIRARD J.-L., 1981a = « La place de Minerve dans la religion romaine au temps du principat », dans *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt, II, Pricipat, 1. Teilband, Religion*, 1981, p. 204-232 ; GIRARD, 1981b = « Domitien et Minerve : une prédilection impériale », dans *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt, II, Pricipat, 1. Teilband, Religion*, 1981, p. 204-245.

GODOY FERNANDEZ C., 1995 = *Arqueologia y liturgia. Iglesias hispanicas (siglos IV al VIII)*, Barcelone, 1995.

GRÉGOIRE H., 1951 = *Les persécutions dans l'Empire romain*, Bruxelles, 1951.

GRIFFE É., Mgr. 1947 = *La Gaule chrétienne à l'époque romaine, I – Des origines chrétiennes à la fin du IV<sup>e</sup> siècle*, Paris-Toulouse, 1947 ; GRIFFE, 1948 = « Le véritable emplacement du Capitole romain de Toulouse », dans *Bull. Litt. Ecclésiastique*, 1948, p. 32-41 ; GRIFFE, 1950 = « La date du martyr de saint Saturnin de Toulouse », dans *Bull. Litt. Ecclésiastique*, 1950, p. 129-135 ; GRIFFE, 1951 = « Une messe du V<sup>e</sup> siècle en l'honneur de saint Saturnin », dans *Revue du Moyen Âge latin*, VII, 1951, p. 5-18 ; GRIFFE, 1952 = « Au sujet du Capitole romain (correspondance) », dans *Bull. Litt. Ecclésiastique*, 1952, p. 250-254 ; GRIFFE,

1959 = « Toulouse romaine et chrétienne. Controverses et incertitudes », dans *Bull. Litt. Ecclésiastique*, 1959, p. 117-134; GRIFFE, 1978 = « À propos de Toulouse romaine, Forum et Capitole », article posthume inséré dans Martimort A.-G., 1978, p. 301-305.

GRIFFE É. Mgr., DELARUELLE É. chanoine, 1953 = *Saint Saturnin, apôtre et martyr de Toulouse*, Toulouse, San-José, 1953, 26 p.

GROS P., 1986 = « Sanctuaires traditionnels, capitoles et temples dynastiques : ruptures et continuités dans le fonctionnement et l'aménagement des centres religieux urbains », dans *Los asentamientos ibéricos ante la romanización*, Madrid, 1986, p. 111-120; GROS, 2002 = *L'architecture romaine. I. Les monuments publics*, Paris, éd. Picard, 2002.

GUÉRIN [P.], 1876 = *Les Petits bollandistes*, t. XIII (28 oct-30 nov.), Paris, 1876 [p. 675].

HAACK M.-L., 2003 = *Les haruspices dans le monde romain*, Paris-Bordeaux, 2003.

HEINZELMANN M., 1979 = *Translationsberichte und andere Quellen des Reliquienkultes*, Turnhout, 1979.

HENNET DE BERNOVILLE H., 1863 = *Mélanges concernant l'évêché de St Papoul – Pages extraites d'un manuscrit du quinzième siècle*, Paris, 1863.

KIKUCHI N., 1987 = « Iconographie de saint Saturnin au XII<sup>e</sup> siècle dans le Sud-Ouest de la France », dans *Bull. de la Société franco-japonaise d'Art et d'Archéologie*, 1987, n° 7, p. 3-11.

KISS Z., 1989 = *Les ampoules de saint Ménas découvertes à Kôm-el-Dikka (1961-1981)*, Varsovie, 1989.

KUHFELDT O., 1882 = *De Capitolii imperii romani*, Berlin, 1882.

LABROUSSE M., 1968 = *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, École Française de Rome (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome ; 212), 1968, 644 p., IX pl.

LANATA G., 1973 = *Gli atti dei martiri come documenti processuali*, Milan, 1973.

MACEDA M.-J., 1798 = *Actas sinceras nuevamente descubiertas de los sanctos Saturnino, Honesto, y Firmin, apóstoles de la antigua Vasconia*, Madrid, 1798, 315 p.

MALAFOSSE J. de, 1893 = « Murs romains en petit appareil trouvés place de la Pierre », dans *B.S.A.M.F.*, VI, n° 11-12, 1893, p. 70 (séance du 11 avril 1893).

MANAUT S., 1876 = *Description et histoire de l'insigne basilique Saint-Sernin de Toulouse avec une notice sur saint Saturnin d'après un ancien manuscrit de la bibliothèque Riccardi à Florence*, Toulouse, 1876, 192 p. ; MANAUT, 1879 = *Monographie de la basilique Saint-Sernin de Toulouse*, Toulouse impr. de Vialelle, 1879, 141 p., fig.

MARTIN-CHABOT E., 1917-1918 = « La tradition capitoline à Toulouse à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Annales du Midi*, XXIX-XXX, 1917-1918, p. 345-354.

MASSIE M., 1980 = « Vigilance de Callaguris face à la polémique hiéronymienne. Les fondements et la signification du conflit », dans *Bulletin de littérature ecclésiastique*, LXXXI-2, 1980, p. 83-108.

NAUERTH C., WARNS R., 1981 = *Thecla. Ihre Bilder in der frühchristlichen Kunst*, Wiesbaden, 1981.

PAILLER J.-M. (dir.), 2002 = *Tolosa – Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Collection de l'École française de Rome, 281, Rome-Toulouse, 2002, 602 p.

PERRET V., 1956 = « Le capitole de Narbonne », dans *Gallia*, 1956, p. 1-22.

PORTE D., 2001 = *Fêtes romaines antiques*, Toulouse, éd. Clairsud, 2001.

PRADALIER H., 1996 = « Le sarcophage et les reliques de saint Saturnin d'après deux procès-verbaux du XX<sup>e</sup> siècle », dans *Saint-Sernin de Toulouse, IX<sup>e</sup> centenaire*, Mélanges publiés par l'association du neuvième centenaire, Toulouse 1996, p. 305-321.

RIVES J.-B., 1999 = « The Decree of Decius and the Religion of Empire », dans *The Journal of Roman Studies*, LXXXIX, 1999, p. 135-154.

ROCACHER J., 1996 = « Toulouse : le martyrium de saint Saturnin à Saint-Sernin », dans *Les premiers monuments chrétiens de la France : 2. Sud-Ouest et le Centre. (Atlas archéologique de la France)*, Ministère de la Culture, Paris, Picard, 1996, p. 190-196.

ROQUES P., 2001 = « Plan de la basilique Saint-Sernin de Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI (2001), p. 269-272, pl. h.t.

ROUSSELLE A., 1974 = « La persécution des chrétiens à Alexandrie au III<sup>e</sup> siècle », dans *Revue historique de droit français et étranger*, 1974, p. 222-251.

RUESTES I BITRIÀ C., 2001 = *L'espai públic a les ciutats romanes des conuentus Tarraconensis : els forums*, éd. Université autonome de Barcelone, Barcelone, 2001.

RYBERG I. S., 1955 = *Rites of the state religion in roman art*, Rome, 1955.

SALTET L. Mgr., 1922 = « Le commencement de la légende de saint Saturnin », dans *Bull. Litt. Ecclésiastique*, 1922, p. 30-60.

SALVAN A. abbé, 1840 = *Histoire de saint Saturnin, martyr et premier évêque de Toulouse, ou recherches historiques et critiques sur l'apostolat et le martyre de ce saint, la basilique de son nom et les reliques qu'elle renferme*, Toulouse, impr. Montaubin, 1840, VIII-412 p. ; SALVAN, 1856-1861 = *Histoire générale de l'église de Toulouse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Toulouse, Delboy, 1856-1861, 4 vol. [t. I, *Temps anciens*].

SAUMAGNE Ch., 1975 = *Saint Cyprien, évêque de Carthage, « pape » d'Afrique*, Paris, 1975.

SAXER V., 1980 = *Morts, martyrs, reliques en Afrique chrétienne aux premiers siècles*, Paris, 1980.

SCHEID J., 1998 = *La religion des Romains*, Paris, 1998 ; SCHEID, 2001 = *Religion et piété à Rome*, Paris, 2001 ; SCHEID, 2005 = *Quand faire, c'est croire – Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, 2005.

SCOTT D.W., 1964 = « A restoration of the west portal relief decoration of Saint-Sernin of Toulouse », dans *The Art Bulletin*, vol. XLVI, september 1964, p. 273-282.

SELINGER R., 1994 = *Die Religionspolitik des Kaisers Decius – Anatomie einer Christenverfolgung*, éd. Peter Lang, Francfort, 1994; SELINGER, 2004 = *The Mid-Third Century Persecutions of Decius and Valerian (2. revisited edition)*, éd. Peter Lang, Francfort, 2004.

SOLER E., 2001 = « La mémoire des martyrs, les *martyria* et la restauration nicéenne à Antioche, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle », dans *Autour des morts, mémoire et identité*, Rouen, éd. Université de Rouen, 2001, p. 355-361.

STAMPER J.W., 2005 = *The architecture of roman temples*, Cambridge, 2005.

TED'A, 1990 = (Taller Escola d'arqueologia) *L'amfiteatre romà de Tarragona, la basilica visigòtica i l'església romànica – Memories d'excavació 3*, Tarragona 1990, 2 vol.

TOURNIER Cl. Mgr., 1940 = « Étude critique de la « notice historique » sur le nouveau Propre diocésain de Toulouse », dans *Rev. hist. de Toulouse*, t. XXVIII, 1940, p. 78-99; TOURNIER, 1948 = « L'emplacement du Capitole romain de Toulouse et la passion de Saint-Saturnin (critique de Venance Fortunat) », dans *Rev. hist. de Toulouse*, XXXV, 1948, p. 1-34.

TOUTAIN J., 1899 = *Étude sur les capitales provinciales de l'Empire romain*, dans *Mémoires de l'École pratique des hautes études, section Sciences religieuses*, 1899, p. 1-29.

TRUNK M., 1991 = *Römische Tempel in der Rhein- und westlichen Donauprovinzen*, Augst, 1991.

TURCAN R., 1978 = « Le culte impérial au III<sup>e</sup> siècle », dans *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt, II, Principat, 2. Teilband*, 1978, p. 997-1083; TURCAN, 1988 = *Religion romaine-1. Les dieux; 2. Le culte*, Leiden-New-York, 1988; TURCAN, 1998 = *Rome et ses dieux*, Paris, 1998.

VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., 1976 = *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris, Champion, 1976, Toulouse: cf. p. 297-303.

VIVES J., 1963 = *Concilios visigóticos e Hispano-Romanos*, Barcelone-Madrid, 1963.

VAES J., 1989 = « “Nova construere sed amplius vetusta servare” - La réutilisation chrétienne d'édifices antiques en Italie », dans *Actes du XI<sup>e</sup> Congrès international d'Archéologie chrétienne*, vol. I, p. 299-321, Rome, 1989.

VOISIN J.-L., 2000 = « Monter au Capitole. Remarques à propos de l'édit de Dèce de 250 », dans *Romanité et Cité chrétienne*, Mélanges en l'honneur d'Y. Duval, Paris, 2000, p. 197-218.

### Rapports de fouilles inédits

ARRAMOND J.-Ch., *et alii*, 1996 = *Toulouse – Musée Saint-Raymond*. D.F.S. de sauvetage urgent (01/10/1994 – 21/02/1996). Toulouse, S.R.A. Midi-Pyrénées, 1996, 1 vol. Rapport inédit conservé aux Archives du S.R.A. Midi-Pyrénées.

ARRAMOND J.-Ch., BOUDARTCHOUK J.-L., GRIMBERT L. *et alii*, 1993 = *Parking Esquirol – Toulouse (31). Chantier de sauvetage programmé (1991-1992) – Rapport de fouilles*, Toulouse, S.R.A. Midi-Pyrénées, 1993, 3 vol. Rapport inédit conservé aux Archives du S.R.A. Midi-Pyrénées.

BOUDARTCHOUK J.-L. *et alii*, 2005 = *Toulouse – « 6-8 place Esquirol » (Haute-Garonne, Midi-Pyrénées). Le temple du forum et ses abords. Rapport de diagnostic*, Toulouse, INRAP/S.R.A. Midi-Pyrénées, 2005, 3 vol. Rapport inédit conservé aux Archives du S.R.A. Midi-Pyrénées.

FILIPPO R. de, *et alii*, 1992 = *Toulouse. Métro Ligne A, station Esquirol, rapport de synthèse 1992*. Rapport inédit conservé aux Archives du S.R.A. Midi-Pyrénées.